

Est
Ensemble
Grand Paris

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018

Sommaire

Développement territorial et environnemental

Aménagement et déplacements	p. 3
Habitat et renouvellement urbain	p. 10
Économie, attractivité et innovation	p. 12
Eau et assainissement	p. 16
Environnement et écologie urbaine	p. 19

Solidarités et vivre ensemble

Culture	p. 23
Emploi et cohésion sociale	p. 26
Prévention et valorisation des déchets	p. 29
Sports	p. 34

Stratégie et coopérations territoriales

p.36

Ressources

Finances	p. 38
Assemblées et des affaires juridiques	p. 41
Bâtiments	p. 44
Moyens généraux	p. 49
Ressources humaines	p. 51
Systèmes d'information	p. 53

Communication

p. 56

Aménagement et déplacements

Est Ensemble porte un projet de développement urbain ambitieux associant un projet stratégique (PLUi) et le développement durable de trois grands secteurs (Plaine de l'Ourcq, Parc des Hauteurs, Faubourg). En 2017, le Territoire pilotait 10 opérations d'aménagement (ZAC) transférées, auxquelles sont venues s'ajouter 8 opérations en 2018, au titre de la loi NOtre. Notre projet urbain s'appuie sur la synergie de projets d'aménagement et de transports, leviers de développement impératifs pour le territoire. Pour répondre à cette stratégie, la direction a été réorganisée avec deux maîtres-mots : transversalité et agilité.

Les grands territoires d'aménagement (incluant les projets de ZAC)

Plaine de l'Ourcq

La Plaine de l'Ourcq (périmètres du projet, des études et des ZAC – EE/2019)

Démarche de projet lancée depuis 2010, reprise dans le Projet Urbain d'Est Ensemble en 2015, labellisé EcoCité en 2016, le grand projet est pleinement entré dans une phase de réalisation. Le périmètre du Contrat d'Intérêt National de la Plaine de l'Ourcq signé en décembre 2016 comptabilise 2000 hectares et constitue le périmètre de réflexion du projet. Le grand projet urbain s'étend lui sur 1000 hectares et comprend déjà : 6 ZAC (115 hectares), 5 NPRU, 7 projets de transport en commun (4 stations GPE M15 (2030), prolongement du T1 à l'Est (2024), BHNS TZen 3 (2024), prolongement du T11 Express (2024), station La Folie M5, téléphérique, navette fluviale de passagers), de nouveaux franchissements du canal (6 passerelles à l'étude ou en projet), l'émergence de 3 centralités métropolitaines à développer autour des nouveaux transports : Raymond Queneau, La Folie, Pont de Bondy, 5 ports fluviaux neufs ou réhabilités loisirs-plaisance et activités, des équipements rayonnants (un village de marques, une fondation d'art contemporain, une piscine d'entraînement olympique...), la participation à des appels à projet réguliers (Reinventing Cities du C40), le déploiement de 10 thématiques transversales (tourisme, culture, sport, réemploi, logistique urbaine...).

L'année 2018 a permis de faire avancer l'ensemble de ces dossiers. Le comité de pilotage annuel du CIN, le 6 juillet 2018, a permis de débloquent les phases 1 des projets de transport Tzen3 et T1 Est, et de lancer une étude de recollement des données sur la pollution des sols en vue de réaliser un schéma directeur de la gestion des sols avec le CEREMA. Le Laboratoire de la Plaine de l'Ourcq a été lancé en avril 2018 et doit permettre de consolider la vision partagée de la communauté du projet (plus de 100 techniciens et 20 maîtres d'ouvrage et partenaires) lors d'ateliers réguliers associant les élus sur des secteurs spécifiques (Pont de Bondy et Raymond Queneau cette année) ou des thématiques transversales (rez-de-chaussée actifs en juin 2018 par exemple).

L'étude urbaine de la 1^e des 3 centralités, Pont de Bondy, s'est poursuivie avec la réalisation des phases diagnostic et élaboration de scénarii de plan-guide, travaillés avec les élus lors de cinq ateliers. Après 10 mois d'échanges, Est Ensemble a signé en décembre l'achat en VEFA de la piscine d'entraînement olympique du Pont de Bondy (8 500m² sdp) auprès de l'opérateur immobilier NODI. La piscine sera insérée au rez-de-chaussée d'un ensemble immobilier de 40 000m² sdp et montant ponctuellement à 50m,

regroupant des logements, deux hôtels, des commerces et une toiture largement végétalisée. La procédure inédite de VEFA garantit à Est Ensemble la date de livraison de l'équipement en mai 2023. Ce nouvel îlot marque l'ambition du territoire pour la centralité de Pont de Bondy. La centralité Raymond Queneau a fait l'objet de deux premiers ateliers des élus et de la rédaction d'un 8 pages de références avec l'APUR préalable au lancement de l'étude urbaine en 2019.

Dans la ZAC du Port à Pantin, les lots de logements 5 et 6 (99 logements) sont entrés en chantier. Les travaux de l'îlot Engelhard (600 logements et une passerelle) dans la ZAC de Noisy et du village de marques (80 boutiques, 1 hôtel) dans la ZAC de Romainville se sont poursuivis. Dans la ZAC Ecocité de Bobigny l'îlot J1, comprenant des logements et une école primaire, est entré en chantier. L'îlot MBK a fait l'objet de la désignation des 3 finalistes du concours international d'urbanisme Reinventing Cities du C40. Sur la ZAC Rives de l'Ourcq de Bondy, le chantier de reconfiguration du port des bétonniers a démarré et le projet de construction d'une nouvelle passerelle au-dessus du canal a été validé au stade AVP. Les occupations temporaires de friches urbaines ont été prolongées (Le Paysan Urbain, La Sauge et le Mobilab qui a déménagé pour 2 ans dans le Parc de la Bergère). La 2^e édition de la course à pied inter-entreprises d'Est Ensemble, Ourcq'eee run, et la 1^e course de natation en eau libre de 10 km, Open Swim Start, ont eu lieu en juin 2018 le long du canal. L'Eté du canal 2018 organisé par le CDT93 a encore accueilli près de 250 000 visiteurs et 40 000 utilisateurs des péniches. La communication continue à être renforcée : mise à jour et augmentation du cartoguide du projet, participation au salon SIMI, alimentation du site internet d'Est Ensemble (www.est-ensemble.fr/la-plaine-de-lourcq), création de l'adresse mail dédiée au projet (plainedelourcq@est-ensemble.fr) et animation du groupe Facebook. Une première action de concertation a été réalisée en juin 2018 par l'organisation d'une marche exploratoire avec les habitants, les commerçants, les associations et les membres des conseils-citoyens du Pont de Bondy pour alimenter l'étude urbaine. L'équipe-projet s'est renforcée et était composée en 2018 d'un chef de projet, de trois chargées de mission et l'appui de la responsable urbanisme opérationnel.

Parc des Hauteurs

Le projet de territoire Parc des Hauteurs, entré en phase plus opérationnelle en 2017, est entré de plain-pied dans l'activation de son chantier prioritaire : la Promenade des Hauteurs. Aux côtés des autres projets opérationnels déjà lancés (NPNRU de La Noue-Les Malassis à Montreuil/Bagnolet, NPNRU Le Morillon à Montreuil, NPNRU Gagarine à Romainville, ZAC Boissière-Acacia, prolongement de la ligne 11...), ce projet d'aménagement d'espaces publics est pensé comme une colonne vertébrale du territoire du Plateau de Romainville, support et levier de sa transformation vertueuse. L'année 2018 marque donc un tournant important dans le travail collaboratif avec les partenaires du projet (Villes, partenaires institutionnels...), dont la finalité est le lancement d'une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de la Promenade fin 2018/début 2019.

Ces travaux préparatoires ont été menés aux côtés de l'IAU partenaire d'Est Ensemble dans le cadre de la convention 2016/2018. L'IAU a ainsi accompagné Est Ensemble dans la co-animation de la démarche et de la communauté de travail à travers différents rendez-vous organisés tout au long de l'année :

- Le 2^e Labo du Parc des Hauteurs, organisé le 22 mai 2018 a permis de conforter ce format de réunion partenarial, constructif et transversal avec l'ensemble des partenaires associés : élus, services des Villes, acteurs institutionnels, partenaires financiers, équipes de maîtrise d'œuvre des projets opérationnels du territoire, etc. Cette 2^e rencontre a permis de travailler une vision partagée de l'identité et des marqueurs de la Promenade : abondamment végétalisée, piétonne, cycliste, révélant le patrimoine et les vues du grand paysage, etc.

- Organisation d'une série de visites techniques avec les Villes sur les tronçons de la Promenade, suivie d'ateliers techniques pour affiner le tracé potentiel de la Promenade : 10 villes mobilisées et actualisation de la carte du tracé avec l'IAU ;

Ce travail préparatoire a permis de nourrir la rédaction du cahier des charges de l'étude pré-opérationnelle dont la publication est programmée fin 2018 (montant de l'étude 150 k€ TTC). Concomitamment, une recherche de financements a permis de co-financer l'étude à hauteur de 70% minimum : 50% par la Région Ile-de-France dans le cadre du Plan Vert, 20% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Parallèlement, l'année 2018 a été l'occasion pour le projet de développer des actions de préfiguration qui donne à voir la Promenade avant sa création. L'enjeu est d'animer et commencer à faire vivre ce lieu pour susciter de nouveaux usages et son appropriation par le public, et ainsi en faire un lieu de destination local et métropolitain. Un premier cycle de 5 balades urbaines a eu lieu du printemps à l'automne, et s'est achevé avec l'organisation le 23 septembre d'un premier évènement grand public majeur : la Grande Rando, une promenade urbaine de 15 km qui a permis de faire découvrir aux 450 participants le projet et une partie significative du territoire du Parc des Hauteurs.

Par ailleurs, comme tout projet d'aménagement dont la réalisation s'inscrit dans le temps long, le projet de Promenade cherche à investir le champ de l'urbanisme transitoire avec un projet de Pépinière pour le Parc des Hauteurs qui poursuit également des objectifs relatifs à l'économie circulaire. Le projet repose sur l'occupation temporaire de friche pour la plantation de jeunes plants forestiers, future ressource végétale pour l'aménagement de la Promenade. Un partenariat en Recherche et Développement avec le groupement Anima a ainsi été développé au cours de l'année (étude de faisabilité début 2018, validation du projet au 1^e trimestre, recherche de sites...) pour permettre la recherche de financements. Le projet a été lauréat au Plan d'Investissement d'Avenir 2 de la Caisse des Dépôts et Consignation et au Fonds d'Investissement Métropolitain de la Métropole du Grand Paris (50 % de subventions attendues). Sa mise en œuvre devrait débuter en 2019 avec la plantation de 4000 arbres environ.

Le rendez-vous annuel du Comité de Pilotage le 13 juin a permis d'acter les avancées opérationnelles du projet Parc des Hauteurs et d'arbitrer favorablement pour le lancement de l'étude Promenade à venir.

En termes de communication, le Parc des Hauteurs s'est doté en 2018 d'une identité visuelle et d'une charte graphique, déclinée dans tous les supports de communication disponibles, notamment le cartoguide réalisé cette même année. Le projet a par ailleurs fait l'objet de présentation officielle au Forum des Projets Urbains en novembre, et au SIMI en décembre.

La ZAC Boissière-Acacia est au cœur de sa phase opérationnelle : les premiers logements (îlot D), les espaces publics autour des îlots D et E2 et une partie du groupe scolaire (9 classes - îlot E2) ont été livrés en 2018. L'opération se poursuit avec la fin des travaux de gros-œuvre sur l'îlot C (livraison à l'été 2019) et le début des travaux sur l'îlot E1 (OPHM). Est Ensemble a acquis des parcelles auprès du Département de la Seine-Saint-Denis (CK220, F21 et F22) et une parcelle (E76) auprès d'un propriétaire privé. Une première enquête parcellaire portant sur 23 parcelles a été transmise à la préfecture en janvier 2018. L'enquête publique s'est déroulée du 5 au 23 mars 2018. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable en date du 29 mai 2018. Plusieurs permis de construire – dont modificatifs – ont été obtenus pour le groupe scolaire (îlot E2), l'OPHM (5925 m²), B1 (4536 SDP ; logements et résidence étudiante), C (17 311 SDP logements, activités, commerces) et G (22 106 SDP logements, activités). La SAS Acacia Aménagement a déposé en septembre 2018 un permis de construire pour la réalisation du terrain de football et de ses vestiaires (E3). En raison du décalage du planning de l'opération, l'opération n'est plus équilibrée et présente un déficit de 2 032 000 €.

Faubourg

Identifié comme un des trois territoires d'entraînement d'Est Ensemble, le Faubourg est caractérisé par un tissu urbain mixte dans ses fonctions comme dans sa composition sociale. Il s'agit de quartiers animés et mélangés, combinant petites usines, locaux d'activités, habitat collectif privé et petites maisons, commerces, restaurant. Le Projet Urbain d'Est Ensemble avait identifié pour ce secteur des enjeux de gentrification de par sa proximité avec Paris et d'insalubrité compte-tenu de l'existence d'un important parc d'habitat ancien dégradé. D'autre part la proximité du périphérique, constitue à la fois une coupure urbaine à réparer et une source de nuisance en termes de bruit et de pollution. Le Projet Urbain a également identifié deux projets stratégiques que sont la Porte de la Villette et les Portes de Bagnolet-Montreuil. Avec l'arrivée de deux personnes l'une en début d'année l'autre en septembre, le secteur Faubourg s'est constitué une équipe.

En 2018 s'est achevée l'étude prospective co-financée par l'ANRU et co-pilotée par Paris et Est Ensemble sur les enjeux métropolitains en matière de développement économique et de mobilité des territoires du NPNRU Paris – Est Ensemble. Le comité de pilotage de clôture a permis de valider le plan des 17 actions, de révéler l'enjeu stratégique d'une gouvernance partagée sur le secteur et de définir un périmètre d'étude urbaine inter-territoire (Paris- Est Ensemble) sur le secteur Porte de Bagnolet/Gallieni. .

Le projet stratégique du territoire Faubourg s'est amorcé par des ateliers internes avec la DAD, la DEAI et la DHRU et s'est poursuivi avec les villes à l'occasion de la définition de l'OAP Faubourg dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

Le pilotage de l'Ecoquartier de Pantin (42 hectares, 270 000m² de SDP) a repris un élan, en collaboration avec Pantin, afin d'accompagner les projets opérationnels en cours et de relancer les négociations foncières avec la SNCF dont une nouvelle phase s'est ouverte avec la vente à la ville de l'emprise nécessaire à la construction d'un nouveau collège.

Les autres ZAC pilotées par Est Ensemble poursuivent leur mise en œuvre :

- ZAC Centre-Ville des Lilas, en régie, (6 hectares, 53 600m² de SDP) : les dernières opérations sur les espaces publics sont en cours de finalisation et la clôture de la ZAC est prévue en 2019,
- ZAC Benoît Hure (2,7 hectares, 61 800m² de SDP) : les travaux de la place du marché sont finalisée et se poursuivent ceux du dernier îlot (îlot O'Coeur Vinci), de 332 logements (282 logements libres, dont 143 unités en résidence étudiante, et 50 logements sociaux) avec rez-de-chaussée commercial dont la terminaison est prévue pour décembre 2019.
- ZAC Fraternité (16 hectares, 110 000m² de SDP). La durée de la concession a été allongée de 2 ans afin de prendre en compte les délais supplémentaires liés à la complexité de l'opération. Le programme d'acquisitions publiques est réalisé à 40% avant même le début des procédures d'expropriation. L'accompagnement des opérateurs privés a porté sur 11 projets.

Le projet stratégique va se poursuivre en 2019. Il s'agira de trouver une cohérence au développement de ce territoire et des objectifs pour guider les opérations d'aménagement située sur ce secteur et de consolider la gouvernance autour du secteur Porte Bagnolet – La Noue – Croix de Chavaux – Porte de Montreuil dont l'étude urbaine Porte de Bagnolet-Gallieni est une action phare.

Planification, stratégie foncière, déplacements

- Planification : après le lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en juillet 2017 et la sélection des prestataires en fin d'année 2017, l'année 2018 a été marquée par le lancement du travail politique et technique de rédaction de ce document, en co-construction avec l'ensemble des villes, en concertation avec les populations et en partenariat avec les Personnes Publiques Associées. Durant cette année, ont été rédigés le diagnostic et l'état initial de l'environnement, ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Les orientations de ce dernier ont été débattues dans l'ensemble des Conseils Municipaux et au Conseil de Territoire à l'automne 2018. En parallèle, après l'été 2018, ont également été rédigés des projets d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (thématiques, territoriales et sectorielles intercommunales et communales). Le travail sur le règlement et le zonage a été amorcé en fin d'année 2018. La gouvernance du projet, mise en place en 2017 et associant étroitement les Villes (labos PLUi, ateliers PLUi et groupe aménagement élus), a été pérennisée et complétée par des temps de travail spécifiques avec la population (1 questionnaire, 8 cafés PLUi sur espace public, 3 réunions publiques et 6 ateliers de concertation sur le PADD et les OAP) et avec les partenaires (1 réunion plénière et des réunions bilatérales avec de nombreux partenaires).
- En parallèle à cela, plusieurs procédures à l'échelle de chaque commune ont été poursuivies ou engagées (4 révisions et 6 modifications/modifications simplifiées sur les PLU communaux). Est Ensemble a apporté un appui administratif, juridique et financier à ces procédures portées par les Villes, ainsi qu'un appui technique sur certaines d'entre elles.

Stratégie foncière : l'année 2017 a été marquée par le transfert de la compétence du Droit de Prémption Urbain (DPU). Cela a impliqué en 2018 la signature de 37 décisions de délégations du DPU, principalement au bénéfice des Villes ou de l'EPIFIF.

L'EPIFIF est présent sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble à travers 8 conventions d'interventions foncières actives, dont 6 conclues sur la base d'accords tripartites avec l'EPT. Elles totalisaient 294 M€ d'enveloppe financière en 2017 pour les interventions foncières sur Est Ensemble, pour passer à 299M€ en 2018/2019, suite au renouvellement des Conventions d'interventions foncières sur les Villes de Pantin, Bobigny (signées en 2018), Montreuil et Bondy (signées en 2019).

Dans l'objectif de co-construire une politique foncière avec les Villes, un groupe de travail technique "foncier" a été mis en place en 2017: il a permis de fluidifier les échanges sur le DPU. Ce groupe de travail est cependant en attente de relance en 2018, notamment dans l'objectif de la définition d'une politique foncière.

Déplacements : après la validation du Plan Local de Déplacements (PLD) à l'unanimité au conseil communautaire du 15 décembre 2015, le suivi de la mise en œuvre du PLD s'est poursuivi en 2018 par la tenue d'un comité technique de suivi.

Concernant les 3 navettes gérées par Est Ensemble, le P'tit Bus (Le Pré Saint-Gervais) a fait l'objet d'évolutions (avec une modification de son tracé et un passage à l'électrique) dans le cadre d'un nouveau marché qui a démarré au 1^{er} juillet 2018. Le Tillbus (Les Lilas) et le TUB (Transport Urbain de Bondy) n'ont pas subi d'évolution majeure dans leur fonctionnement durant l'année 2018. Sur les trois navettes d'Est Ensemble, un système d'informations voyageurs en temps réel a été mis en place, grâce à l'application Zenbus depuis la mi-octobre 2018.

Le travail de suivi des projets de transports s'est également poursuivi en 2018. Les points les plus notables sont les suivants :

- Ligne 15 Est du Grand Paris Express : l'année 2018 a été consacrée à la poursuite de l'élaboration des scénarios d'aménagement (espaces publics et intermodalité) dans le cadre des études de pôles lancés autour des gares. De plus, l'année 2018 a été fortement perturbée par les décisions prises par le Gouvernement, concernant le report de la mise en service de la ligne 15 Est de 2025 à 2030 ainsi que les demandes à la Société du Grand Paris, pour rechercher des économies, de l'ordre de 10%, sur l'ensemble du projet. Cela a notamment entraîné la SGP à passer beaucoup de temps, d'énergie et de moyens humains et financiers pour se réinterroger sur la pertinence de l'interopérabilité entre les lignes 15 Est et Sud, malgré le fait que ce point avait été fortement débattu dès l'origine du projet et avait été tranché avec l'accord de l'ensemble des parties à l'époque, en faveur de l'interopérabilité. Ainsi, cet élément, et de manière générale, la demande du Gouvernement pour rechercher des économies sur ce projet, a fortement perturbé l'avancement du projet sur le territoire d'Est Ensemble durant toute l'année 2018.
- Projet de T1 sur le territoire (projet porté par le CD93 et la RATP, en lien avec Ile-de-France Mobilités) : après l'année 2017, marquée par un travail sur les points durs du projet, notamment dans la traversée de Noisy-le-Sec, l'année 2018 a permis d'ajuster le projet et de travailler au bouclage financier de la partie entre la gare de Noisy-le-Sec et la rue de Rosny à Montreuil, dans le cadre du CPER 2014-2020, avec pour objectif de démarrer des travaux lourds, notamment sur le secteur de l'A186, durant l'année 2019.
- T-Zen 3 (projet porté par le CD93 en lien avec Ile-de-France Mobilités) : après l'année 2017 qui avait permis de finaliser l'AVP et la charte d'aménagement, ainsi que la coordination avec les projets de ZAC, l'année 2018 a vu l'approbation de cet AVP par le conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, de poursuivre sur la coordination avec les projets de ZAC et de travailler au bouclage financier de la première tranche, afin de pouvoir commencer des travaux concessionnaires durant les années 2019-2020.
- Ligne 11 du métro : les travaux démarrés en juillet 2016 se sont poursuivis en 2018. L'étude intermodalité aux abords des stations afin d'améliorer l'accès vélos, piétons, et transport en commun aux stations a également été poursuivie, en articulation avec la future restructuration des lignes de bus sur ce secteur, à venir au moment de la mise en service du prolongement.
- Projet de téléphérique entre la Plaine de l'Ourcq (ligne 5 du métro) et le Parc des Hauteurs (ligne 11 du métro) : Est Ensemble et les Villes portent le projet auprès d'Ile-de-France Mobilités, qui a poursuivi ses études d'opportunité (à l'échelle de plusieurs projets au sein de la région) durant toute l'année 2018.
- Prolongement du T11 Express (Phase 2) : l'année 2018 a été consacrée à la poursuite des enquêtes parcellaires.
- Pour le service Vélib', le nouveau prestataire Smoovengo a été désigné en avril 2017, pour la mise en place du nouveau service au 1er janvier 2018. Sur Est Ensemble 8 communes sur 9 ont adhéré au service, mais le déploiement a pris du retard et seules les communes déjà équipées (Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil, ainsi que Romainville, ont pu bénéficier du nouveau service. Les communes de Bondy et de Noisy-le-Sec ne feront l'objet d'un déploiement qu'en 2019-2020. A terme, 67 stations couvriront le territoire d'Est Ensemble.

Urbanisme opérationnel

L'objectif principal est la réduction des déficits financiers des ZAC. La mise en place d'une méthode de travail avec les aménageurs et les Villes a été amorcée, avec la tenue plus régulière de comités techniques et de surtout de comités de pilotage. Ainsi, la confirmation des instances de gouvernance permet de poser les enjeux et le travail sur les postes de dépenses et recettes des opérations. Techniquement, les pistes sont identifiées mais elles restent à travailler précisément pour chaque opération, étant entendu que les réflexions financières ne doivent pas rentrer en contradiction avec les objectifs d'un développement urbain équilibré.

L'année 2018 a permis d'acter la diminution de 3,2 M€ des déficits opérations (ZAC Benoit Hure, ZAC Fraternité-concession Coutures Bagnolet (PNRQAD)).

Enfin, en traduction de la loi NOTRe et suite à la délibération de la MGP du 8 décembre 2017, la compétence aménagement est revenue à Est Ensemble au 1er janvier 2018. A ce titre ce sont 8 opérations d'aménagement en phase opérationnelle supplémentaires qui reviennent à la compétence du territoire :

- Bagnolet - Concession la Noue – Aménageur Sequano
- Bobigny - ZAC Hotel de Ville – Aménageur Sequano
- Montreuil- ZAC Cœur de Ville– Aménageur Sequano
- Montreuil – ZAC Faubourg –sans Aménageur
- Noisy – ZAC des Guillaumes – Aménagement NLSH - Concession clôturée fin 2018
- Romainville - ZAC Jean Lemoine – Aménageur Sequano - Concession clôturée fin 2018
- Pantin - ZAC Centre- Ville – Aménageur SEMIP
- Pantin - ZAC des Grands Moulins – Aménageur SEMIP

Pour accompagner le transfert de ces opérations, respectant le principe de neutralité budgétaire validé en comité de maires de février 2018, il a été engagé l'accompagnement administratif suivant :

- L'approbation de conventions de mandat temporaires pour chaque opération, permettant à chaque Ville de conserver le pilotage de l'opération et la gestion des flux financier,
- L'approbation d'avenants de « transfert » aux Traités de Concession d'Aménagement pour intégrer la formalisation du changement de concédant et la gestion des flux financiers résiduels.

Habitat et renouvellement urbain

Est Ensemble poursuit et amplifie son activité afin d'améliorer la qualité de l'habitat, lutter contre l'habitat indigne et renouveler le cadre de vie des quartiers en renouvellement urbain, malgré des incertitudes institutionnelles liées à la préparation du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement et la perspective du transfert de la compétence habitat à la Métropole du Grand Paris.

Faire valoir le rééquilibrage de l'habitat social à l'échelle métropolitaine

Suite au lancement en 2017 par la Métropole du Grand Paris (MGP) de l'élaboration du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), Est Ensemble, avec l'appui de l'ensemble des maires du territoire, a délibéré en mai 2018, émettant un avis réservé sur les orientations stratégiques et programme d'action du PMHH proposés par la MGP, en raison de la faible prise en compte de la nécessité de rééquilibrage territorial et de l'absence de dispositifs de solidarité métropolitaine.

Améliorer l'habitat privé : un impératif pour les habitants d'Est Ensemble, notamment dans les quartiers en renouvellement urbain

En 2018, les cinq OPAH et le plan de sauvegarde de la copropriété La Bruyère à Bondy se sont poursuivis afin de préparer et réaliser les programmes de travaux, notamment de rénovation thermique et redresser la gestion des copropriétés. De nouvelles opérations ont été engagées : lancement d'un POPAC post-OPAH sur les communes de Romainville et Noisy le Sec, et trois plans de sauvegarde à La Noue à Bagnolet située dans un vaste quartier en renouvellement urbain.

Par ailleurs, Est Ensemble se préoccupe de certaines formes d'habitat qui rencontrent des difficultés : les monopropriétés et hôtels meublés du territoire, sur lesquelles une mission d'analyse a été lancée.

Enfin, en vue de la préparation de dispositifs incitatifs, de nouvelles études pré-opérationnelles ont été lancées : quartier de la Croix de Chavaux à Montreuil, Pont de Bondy à Bondy, Bobigny et Noisy le Sec, et centre-ville à Noisy-le-Sec.

Les interventions confiées à la SOREQA, société publique locale à laquelle Est Ensemble participe, se multiplient afin de développer les interventions lourdes pour résorber l'habitat indigne sur le territoire. Ainsi, en novembre 2018, Est Ensemble a signé un nouveau traité de concession d'aménagement avec cet opérateur pour engager la requalification du quartier des Quatre Chemins à Pantin, quartier inscrit au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Au total, près de 41 adresses et plus d'une centaine de logements seront démolis, reconstruits ou rénovés.

En 2018, se poursuivent également les deux concessions d'aménagement de la ZAC Fraternité à Montreuil et des Coutures à Bagnolet, confiées à la Soreqa : procédures d'acquisition à l'amiable des terrains et des propriétés se poursuivent, le projet prend de l'ampleur, avec une orientation forte donnée à l'accession sociale à la propriété et au logement abordable.

Le dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (DIHLI), lui aussi confié à la Soreqa s'est également poursuivi, avec la décision d'intervenir sur quatre nouveaux immeubles.

Des relations avec les bailleurs locatifs sociaux qui s'intensifient

Conformément aux obligations de la loi NOTRe, les cinq OPH communaux de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Montreuil et Pantin, qui totalisent près de 30 000 logements locatifs sociaux sur le territoire, soit près de la moitié du parc HLM, ont été rattachés au Territoire au 1^{er} janvier 2018, entraînant la nomination des administrateurs par l'EPT et l'obligation pour une partie d'entre eux, d'être conseillers territoriaux.

Par ailleurs, l'année 2018 est celle du lancement des travaux opérationnels de la conférence intercommunale du logement qui se concrétise avec l'adoption de la charte territoriale de relogement dans les projets de renouvellement urbain qui garantit des droits pour l'ensemble des ménages à reloger dans les opérations de démolition qui concernera à terme près de 2 500 ménages, charte co-signée avec l'Etat, les Villes et les bailleurs sociaux.

2018 : une année à mi-parcours de la préparation des futurs projets de renouvellement urbain

L'année 2018 marque l'étape de mi-parcours du protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain du territoire Est Ensemble, engagé en 2016.

Cette année a permis d'avancer dans la formalisation des projets urbains des quartiers : orientations urbaines, démolitions, réhabilitations, nature des logements à construire, choix d'implantation des équipements publics. Est Ensemble a présenté l'ensemble de la politique territoriale de renouvellement urbain à l'ANRU, a obtenu la validation de la stratégie territoriale de l'habitat, notamment pour la reconstitution de l'offre de logements sociaux à démolir ainsi que l'approbation par cette instance nationale du projet de renouvellement urbain du quartier de Gagarine à Romainville.

En 2018, après plusieurs mois de gestation du projet en concertation avec les Villes et les conseillers citoyens, Est Ensemble s'est doté d'un camion de la concertation : le camion rose « Parlons ensemble » afin de mieux communiquer au plus près des habitants des quartiers de la politique de la ville sur les projets de renouvellement urbain et leur faire connaître l'ensemble des projets et équipements existants sur le territoire.

Économie, attractivité et innovation

L'année 2018 a été consacrée à la traduction opérationnelle des orientations du schéma de développement économique à travers notamment une priorisation des missions et une refonte de l'organisation de la direction du développement économique. Ce travail de projet de direction a permis, en outre, de dégager deux orientations prioritaires transversales : le développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville et la transition écologique de l'économie.

Entrepreneuriat et aménagement économique

Aménagement économique et implantations activités

- **Aménagement économique**

- Préparation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation développement économique dans le PLUi
- Suivi des 10 ZAC d'intérêt territorial avec une MODUE (maîtrise d'œuvre de développement urbain et économique) sur les ZAC Ecocité (126 entreprises), ZAC Boissière Acacia (10 entreprises), PNRQAD Montreuil-Bagnolet (58 entreprises)
- Implantation du parc activités SPIRIT (Noisy-le-Sec) de 7 500m² : phase 1 commercialisé et parc d'activités ALSEI de 10 800m² (Romainville)
- Elaboration d'une stratégie sur la logistique urbaine

- **Implantation d'entreprises et bourse des locaux**

- 367 demandes de locaux soit une hausse de 49% par rapport à 2017
- 330 nouvelles offres de locaux répertoriées dans la bourse des locaux, soit une augmentation de 13% par rapport à 2017
- Programmation d'immobilier temporaire économique dans le dispositif Temp'O (urbanisme temporaire) d'Est Ensemble pour une cohérence globale

- **Immobilier d'entreprises**

- Projet de la Cité de l'Ecohabiter (Pantin) : poursuite pilotage et négociation sur le bail emphytéotique et préparation du permis de construire.
- Projet d'une pépinière et hôtel d'entreprises sur Bondy (site ex. MGEN) : phase programmation

- **Fin 2018, mise en place d'une politique sur la revitalisation et l'animation urbaine** afin d'occuper les RDC d'immeubles et de préfigurer une éventuelle foncière intercommunale.

Poursuite et évolution du Service d'Appui aux Ressources humaines (SARH)

- Information et orientation des TPE et PME de moins de 50 salariés en matière de gestion des ressources humaines.
- 59 rendez-vous individuels et accompagnement à travers des rendez-vous téléphoniques, physiques et/ou des permanences
- 9 actions collectives dispensées lors d'ateliers ou de petits déjeuners avec 89 entreprises

Aide à la création d'entreprises

- **Point d'accueil à la création d'entreprise**
 - **Coordination des structures d'aide à la création d'entreprise du territoire :**
Mise en place d'une programmation annuelle d'ateliers collectifs. 107 ateliers collectifs ont eu lieu sur le territoire réunissant 863 participants (environ 35% issus de QPV).
- **Accueil et orientation du public :**
Le PACE a permis d'orienter 318 porteurs de projet ont été reçus en entretien diagnostic (+3% par rapport à 2017) pour les orienter vers le dispositif le mieux adapté à leur situation : accompagnement individuel ou collectif, formation, amorçage de projet, financeurs, structure d'insertion...
On compte 49% de femmes reçues (53% en 2017), 30% de porteurs de projets issus des QPV, 53% de demandeurs d'emploi (68% en 2017) dont 42% indemnisés au titre de l'allocation retour à l'emploi.
- **Pépinière d'entreprises Atrium :**
Taux d'occupation similaire sur ces 2 années (proche de 75%). En 2018, 5 nouvelles entreprises ont intégré la pépinière, 5 l'ont quittée.

Métiers d'art, mode et design

La politique Métiers d'art est en cours d'évolution. Elle a été étendue en 2018 à la Mode et au Design.

- **Locaux et polarité immobilière pour les artisans d'art**
Le Pôle des Métiers d'art poursuit le conventionnement sur les locaux Métiers d'art avec les propriétaires, afin de pérenniser la politique publique engagée dans le quartier des Quatre-Chemins (Pantin). Une nouvelle polarité est en cours de développement sur la place Séverine au Pré Saint Gervais.
- **Accompagnement économique des artisans d'art**
Maintien des dispositifs de couveuse d'entreprise et d'accompagnement des artisans d'art dans leur développement, en partenariat les structures d'aide à la création.

Territoires et entreprises

- Maitriser la connaissance des entreprises et leur intégration dans leur environnement : identifier et rencontrer les chefs/responsables d'entreprise pour avoir une vision fine et stratégique du tissu économique. Sur l'année 2018 c'est plus d'une vingtaine d'entreprises qui ont été rencontrées.
- Favoriser l'ancrage local des entreprises : Sur l'année 2018, le pôle s'est concentré principalement sur 3 actions (l'Ourcqee Run, les pauses méridiennes, l'information territoriale aux salariés). L'organisation de petits déjeuners thématiques et réunions d'information, missions historiques du pôle, a été progressivement reprise par le Clubeee pour asseoir sa position d'animateur du tissu économique local.
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE et faciliter le maintien des établissements et des emplois sur le territoire : sur l'année 2018, Est Ensemble a poursuivi la signature de chartes « Engagés ensemble pour le territoire » avec notamment les signatures de Orange, du CNAM, de Novotel, d'Auchan.
- Renforcer le partenariat avec le Club dentreprise d'Est Ensemble-Clubeee : avec près de 90 membres

le club a engagé une nouvelle dynamique dans son animation et dans son rôle dans l'écosystème des entreprises. Clubeee a notamment organisé son événement business, Clubeee'Z sur le thème « Entreprendre, c'est du Sport » avec plus de 120 participants et des prestigieux partenaires comme le COJO ou la Solideo.

- Accompagner les entreprises dans leur croissance à travers le financement : en 2018, 68 entreprises d'Est Ensemble ont obtenu une aide de la Région IDF dont 14 pour une subvention, 13 pour un prêt, et 41 pour une garantie.
- Accompagner les TPE/PME dans l'accès à la commande publique : en 2018, a été lancée la première édition des Portes Ouvertes de la Commande Publique. Cet événement est l'un des axes d'un projet d'accompagnement des TPE/PME dans l'accès à la commande publique. Pour cette édition, 7 des 9 villes d'Est Ensemble ont accueilli et sourcé des entreprises du territoire, au côté des partenaires.

Innovation et attractivité territoriale

Tourisme-Hôtellerie

- **L'hôtellerie : adoption du schéma hôtelier d'Est Ensemble.**

L'année 2018, a été marquée par l'adoption du Schéma Directeur de développement hôtelier d'Est Ensemble, pour la période 2018-2025. Il s'agit d'accompagner le développement et la modernisation de l'offre d'hébergement, au service de la politique d'Est Ensemble en matière de tourisme, de développement économique et l'aménagement du territoire.

- **Classification en Zone touristique de la Plaine de l'Ourcq**

En 2018, Est Ensemble devient le 1^{er} territoire d'Île-de-France hors Paris intra-muros à détenir une Zone Touristique.

- **Développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

- Lancement et suivi de l'étude de potentialités économiques dans les quartiers (12 quartiers)
- Diagnostic, stratégie prospective et contribution au projet de renouvellement urbain
- Elaboration d'une stratégie territoriale en lien avec les priorités et thématiques d'intervention de la direction et développement de nouveaux outils et champs de travail (création du fonds développement économique quartier, lien bailleurs sociaux...)

- **Métiers d'art – Volet événementiel**

La Biennale Émergences d'Est Ensemble s'est tenue du 12 au 14 octobre 2018 au Centre national de la danse à Pantin, en partenariat avec le CNEAI, centre d'art contemporain et Le Pavillon, centre d'arts plastiques communautaire à Pantin. Forte d'une programmation augmentée, cette 5e édition a rencontré un bel écho auprès du visitorat professionnel et de la presse spécialisée.

Industries créatives et culturelles :

Organisation de l'Urban Jam, premier événement consacré à la création de jeux vidéo dédiés aux cultures urbaines et de « Hip Hop business : mode d'emploi », événement consacré à l'économie du Hip Hop.

Economie sociale et solidaire

Est Ensemble a lancé fin 2018 un travail de bilan approfondi de sa politique ESS dans la perspective d'un lancement d'une nouvelle politique pour la période 2019-2024. En parallèle, a été maintenu la dynamique d'accompagnement de projets ESS en initiant un partenariat avec l'association Les Canaux, en approfondissant les travaux sur l'alimentation durable à travers le LAB3S, et en renouvelant la programmation d'Est'ploration impact positif pendant le mois de l'ESS.

Numérique

Participation à « How I met my start-up », une centaine d'étudiants à la découverte des start-up du territoire.

Eau et assainissement

Est Ensemble assure les missions de gestion d'un réseau d'assainissement de près de 342 km, à 90% unitaire (collectant à la fois les eaux pluviales et usées) : entretien préventif et curatif, interventions d'urgence et petites réparations en régie pour une plus grande réactivité (par rapport à un prestataire), développement de la connaissance et de la surveillance du patrimoine pour l'environnement ainsi que dans le cadre de la surveillance carrières, programme de dératissage et contrôle de la conformité des raccordements au réseau à la demande des usagers.

Il met également en œuvre un important programme de réhabilitation des ouvrages dont l'état le nécessite, en assurant la maîtrise d'œuvre des travaux en interne. Il instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire et d'aménager,...), de nouveaux branchements et de déversement au réseau pour les activités. Il assure un suivi des rejets industriels. Enfin, il mène des démarches en vue de limiter les rejets d'eaux pluviales au réseau pour réduire les inondations, améliorer la qualité des rejets et s'adapter au changement climatique, à travers un accompagnement des opérations d'aménagement et la réalisation de travaux permettant une rétention temporaire des eaux pluviales.

Par ailleurs en termes d'eau potable, l'Établissement assure le lien entre les communes et le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et est à l'initiative d'actions et de réflexions sur la gouvernance et le mode de gestion. Il réfléchit ainsi, en partenariat avec les établissements de Plaine Commune et Grand Orly Seine Bièvre, à une éventuelle gestion en régie de la distribution d'eau potable, à son coût et ses modalités opérationnelles. Dans la mesure où il ne possède pas de ressource en eau suffisante sur son territoire, il évalue également les possibilités et tarifs d'achat d'eau.

Harmonisation de la redevance assainissement et programme de travaux du schéma d'assainissement

Est Ensemble a lancé en 2014 l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement. Le marché a été attribué au groupement SAFEGE-BERIM pour un montant estimatif de près de 1,4 M€. Ce schéma directeur structurant a abouti en 2018 : il permet notamment d'actualiser et de compléter la connaissance du patrimoine territorial actuel dans un Système d'Information Géographique (SIG), de proposer un programme pluriannuel de travaux à l'échelle du territoire, de recenser les installations d'assainissement non collectif subsistantes, de définir le zonage d'eaux usées et d'eaux pluviales, document réglementairement obligatoire. Il comporte également un volet pluvial et rejets non domestiques. Cette étude était cofinancée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 80% et par le Département de la Seine-Saint-Denis, dont les réseaux font également l'objet de l'étude.

La nouvelle redevance assainissement harmonisée à l'échelle du territoire mise en place à compter du mois d'avril 2017 a été fixée à 0,45 € HT/m³. Cette augmentation, générant en moyenne 2,2 M€ de recettes supplémentaires annuelles, permet de mettre en œuvre le programme de travaux pluriannuel issu du schéma directeur d'assainissement. Dans ce dernier 210 M€ de travaux ont ainsi été identifiés, sur la base de 25 % de réseaux inspectés (22% du linéaire non visitable et 100% du visitable). Une analyse multicritères avait préalablement ciblé les réseaux à inspecter, comme ceux a priori en plus mauvais état (sur la base des inspections caméra ou visuelles, des zones de mouvement de terrain, d'âge et les matériaux des canalisations,...). Une extrapolation à l'ensemble du patrimoine conduit à un besoin global de travaux de l'ordre de 320M€, dont 80 millions d'euros de travaux prioritaires.

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ces travaux prioritaires sont maintenant réalisés sur la base d'un programme prévisionnel de 8 millions d'euros par an sur 10 ans. En 2018, plus précisément,

le montant de travaux réalisé atteint 9,7 millions d'euros pour 11,8 millions en 2017 et 8 millions en 2016, à comparer aux 4,7 millions par an en moyenne entre 2011 et 2015. Il faut relever que la maîtrise d'œuvre de ces travaux est réalisée en interne (ce qui permet de capitaliser la connaissance et les compétences en termes de gestion patrimoniale et a un moindre coût de revient) et que les effectifs de la direction de l'eau sont passés de 27 agents depuis 2014 à 28 agents en 2018 pour assurer l'activité et notamment ce doublement de l'activité travaux.

Élaboration du zonage d'eaux usées et d'eaux pluviales associé au PLUI

Une concertation avec les Villes du territoire, les services de l'Etat, du Département de la Seine-Saint-Denis et de l'Agence de l'eau a permis de définir 3 grandes orientations du zonage pour une maîtrise du ruissellement et une gestion des eaux pluviales soutenable et intégrée à la Ville :

- **Limiter l'imperméabilisation** des sols et développer la présence de **nature en ville** (via des *coefficients de pleine terre et de biotope sur les projets de construction*)
- Gérer autant que possible les eaux pluviales **à la source** (*infiltration, gestion à la parcelle des pluies courantes à minima, limitation du débit de rejet pour les pluies fortes*)
- Faire de l'eau de pluie une **ressource** pour le territoire en promouvant sa réutilisation (*arrosage, alimentation des sanitaires, etc.*) ...et sa **mise en valeur** dans le paysage urbain (*milieus humides, espaces paysagers participant à la gestion de l'eau de pluie*).

Ces orientations du zonage d'assainissement (en totalité collectif) et d'eaux pluviales doivent être intégrées au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble, dont l'approbation est prévue début 2020. Celui-ci vaudra réglementairement zonage d'assainissement et d'eaux pluviales.

Recherche sur l'infiltration des eaux pluviales dans des contextes hydrogéologiques sensibles

Les objectifs environnementaux retenus pour la gestion des eaux pluviales sur les opérations d'aménagement sont très souvent confrontés sur le territoire d'Est Ensemble à un contexte géologique et hydrogéologique sensible (présence de gypse ou d'argile dans le sous-sol). Afin de mieux apprécier l'impact de l'infiltration des eaux pluviales urbaines sur les phénomènes de mouvement de terrain, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et Est Ensemble se sont engagés à travers une convention de partenariat à mener un programme de recherche sur ce thème. Les études de reconnaissances géologiques et hydrogéologiques réalisées sur le territoire en 2017 et 2018 vont permettre d'aboutir en 2019.

Bilan du dispositif d'aide "eau sociale"

Depuis septembre 2016, Est Ensemble a mis en place une aide financière curative au paiement des factures d'assainissement en complément du dispositif « eau sociale » déjà déployé par le SEDIF sur la part eau potable. Le bilan fin 2018 est relativement satisfaisant : 330 foyers ont été aidés, représentant 11 039 € d'aide. En complément de ce volet « curatif », des réflexions sur un dispositif dit « préventif » ont été engagées. Il s'agit d'actions visant à sensibiliser les foyers quant à la réduction de la consommation d'eau : éco-geste, détection de fuites, etc., afin d'éviter d'être dans des difficultés en terme de paiement de la facture d'eau.

Étude sur la valorisation de la ressource en eau brute

Aujourd'hui, de nombreux services tels que l'entretien des voiries, le lavage des véhicules ou l'arrosage des espaces verts se font le plus souvent avec de l'eau potable alors que d'autres ressources sont disponibles sur le territoire : le canal de l'Ourcq, le réseau d'eau non potable de la Ville de Paris pour les communes limitrophes, les eaux souterraines, les eaux de pluie, les eaux de vidanges des piscines publiques, etc. Soucieux d'une gestion plus respectueuse de la ressource en eau, Est Ensemble a donc souhaité étudier les opportunités d'utilisation d'une eau non potable (dite « eau brute ») pour les usages des collectivités et de leurs services ne nécessitant pas une eau de qualité potable. Cette étude, démarrée en 2017, devrait permettre d'aboutir à un schéma de substitution de l'eau potable par de l'eau non potable en 2019.

Mise en place de la dératisation électromécanique

Après un premier chantier test réalisé en 2016 sur Montreuil, la dératisation des réseaux de diamètre compris entre 200 et 400 mm par piège électromécanique a été mise en œuvre sur les 9 Villes : cette technique préserve ainsi l'environnement, elle est cependant difficilement réalisable techniquement pour des diamètres supérieurs. Depuis 2016, 2 450 rongeurs ont pu être neutralisés par ces pièges. Les campagnes de dératisation par pose de blocs raticides dans les réseaux se poursuivent en complément, à raison de deux fois par an. La consommation des blocs ainsi que les signalements des usagers et villes permettent de cibler les campagnes électromécaniques précitées. Depuis 2016, 7 333 regards (soit un tiers) ont ainsi été traités.

CHIIFRES CLÉS

3,63 KM DE RÉSEAU RENOUVELLÉ

605 AVIS ÉMIS DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME, AVEC 111 PROJETS (PORTANT SUR 57 HA) AYANT FAIT L'OBJET DE PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES SUR LA MAÎTRISE DU RUISSELLEMENT

111 DEMANDES DE BRANCHEMENT ET DE DÉVERSEMENT INSTRUITES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT, DONNANT LIEU À 20 AUTORISATIONS DE TRAVAUX, ET 46 BRANCHEMENTS NEUFS SUIVIS PAR LE SERVICE POUR LE COMPTE DE TIERS

87 KM DE RÉSEAU CURÉS, DONT 14 KM EN RÉGIE (567 TONNES DE BOUES EXTRAITES)

13 KM DE RÉSEAUX ET 315 BRANCHEMENTS INSPECTÉS A LA CAMÉRA

958 RACCORDEMENTS CONTRÔLÉS EN RÉGIE A LA DEMANDE DES USAGERS

37 SOLLICITATIONS DE L'ASTREINTE, GÉNÉRANT 23 INTERVENTIONS D'URGENCE, HORS HEURES OUVRABLES

Environnement et écologie urbaine

Dans une volonté d'accélérer la transition énergétique du territoire, l'année 2018 a été principalement consacrée au renforcement de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, du contrat d'objectif territorial énergie-climat (COTEC) signé avec l'ADEME, et à l'engagement de la collectivité dans la démarche de labellisation européenne Cit'ergie.

Cette dynamique a également permis de créer le dispositif « ensemble, pour l'énergie » de lutte contre la précarité énergétique avec l'ALEC MVE et de soutenir des initiatives de productions d'énergie renouvelable solaire locales.

Poursuivant l'engagement en faveur de la préservation et restauration de nature en ville, les services ont élaboré avec les Villes une stratégie visant à finaliser les transferts des parcs et porter une politique de renaturation ambitieuse en lien avec les habitants du territoire. Les comités des parcs ont créés ou réactivés et la première édition de la fête des parcs a proposé plusieurs animations de découverte ou de sensibilisation à la protection de la nature en ville. Un marché de gestion différenciée des espaces de nature a été lancé et attribué au cours de l'année.

Tout en menant ses missions historiques d'expertise environnementale des projets d'aménagement et de rénovation urbaine territoriaux, la DEEU a engagé la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire et contribué à l'élaboration du PLUI pour y intégrer toutes les ambitions environnementales du référentiel d'aménagement durable et des Villes (PADD, OAP environnement et sectorielles). Parallèlement, la 4^{ème} édition de l'appel à manifestation d'intérêt Tempo a permis de développer 3 nouveaux projets d'occupation de friches et la diffusion du référentiel d'aménagement durable s'est poursuivie au sein des services d'Est Ensemble.

Énergie – climat

Animation territoriale et planification énergétique

Organisation d'un Copil PCAET ouvert aux Villes

Relance des réunions des référents durables des Villes du territoire

Labellisation Cit'ergie

Finalisation de la phase d'état des lieux en 2018 : réalisation d'entretiens avec une douzaine de directions et élus. Elle a permis d'établir un score provisoire s'élevant à 34,6%, seuil qui est insuffisant pour déposer un dossier de labellisation. Il a donc été décidé de consacrer l'année 2018 à la mise en œuvre d'actions concrètes pour gagner les points manquants.

Depuis mai 2018, Est Ensemble actualise sa politique énergie-climat et a organisé 6 ateliers participatifs mobilisant l'ensemble des directions :

- 2 mai : « agir pour la rénovation énergétique et lutter contre la précarité »
- 3 mai : « rendre notre administration exemplaire - volet déplacements »
- 3 mai : « aménager un territoire résilient face au changement climatique »
- 4 mai : « rendre notre administration exemplaire - volet organisationnel »
- 4 mai : « soutenir la croissance verte et l'économie circulaire »
- 6 juin : « rendre notre administration exemplaire - volet efficacité énergétique »

Mise en place d'une gouvernance interne « transition énergétique » (référents Cit'ergie)

Ce travail de co-construction doit aboutir à l'adoption d'une feuille de route à 4 ans vers la labellisation Cit'ergie.

Soutien des projets solaires locaux

Est Ensemble a lancé au 2^e semestre 2018 une douzaine d'études de faisabilité solaire sur des bâtiments publics d'Est Ensemble et des bâtiments de chacune des 9 villes du territoire. La réalisation de ces études vise à identifier des toitures d'environ 200 m² (soit une puissance minimale de 36 kWc) qui pourraient être mises à disposition à la coopérative citoyenne Électrons solaires 93. Ainsi, Est Ensemble souhaite faciliter, accélérer le déploiement d'installations photovoltaïques à l'échelle de son territoire. Par ailleurs, Est Ensemble a amorcé une réflexion pour soutenir Électrons solaires 93 en prenant des parts sociales au sein de la coopérative.

Accompagnement au changement de comportements

- **Défi Eco-mômes :**

Le défi « les Eco-mômes » est un dispositif, innovant et expérimental, visant à former les équipes éducatives des centres de loisirs aux enjeux du développement durable afin qu'elles puissent sensibiliser à leur tour les enfants. Tout au long du défi, les centres de loisirs communaux (CDL) sont accompagnés par l'ALEC-MVE qui forme les animateurs sur différentes thématiques (énergie, eau, déchets et mobilité) et met à leur disposition des outils ludiques, méthodologiques permettant de développer un projet pédagogique complet.

Objectifs : couvrir, à terme, 50 % des centres de loisirs du territoire, soit environ 70 structures. Chiffres clés de la 2^{ème} édition du défi Éco-Mômes (2017-2018) :

- 22 accueils de loisirs accompagnés (10 en module en renforcement et 12 en module déploiement)
- 28 animateurs formés
- plus de 150 activités développées
- plus de 750 enfants sensibilisés
- 230 enfants issus de 20 centres de loisirs réunis lors des « olympiades des Éco-Mômes » du 30 mai 2018 dans le parc du château de l'étang à Bagnolet

Est Ensemble a lancé en mai 2018 son appel à manifestation d'intérêt pour la 3^{ème} édition du défi Eco-mômes correspondant à l'année scolaire 2018-2019.

- **Défi Familles à Energie Positive**

En 2017-2018, un travail partenarial avec l'ALEC-MVE a permis de préfigurer les modalités de lancement des éditions 2018-2019 et 2019-2020 du défi FAEP. Pour la 4^{ème} édition du défi, 90 familles d'Est Ensemble participent au défi Familles à énergie positive. Objectif : réduire d'au moins 8% leur consommation d'eau et d'énergie sur 6 mois... et faire baisser leurs factures !

- **Lutte contre la précarité énergétique**

A l'initiative d'Est Ensemble, le dispositif « ensemble pour l'énergie » de lutte contre la précarité énergétique a été créé. Un travail partenarial avec l'ALEC-MVE a permis de préfigurer les modalités de lancement de ce dispositif.

En effet, Est Ensemble est particulièrement impacté par la précarité énergétique puisque le phénomène touche 23 655 ménages soit environ 15% des ménages. Objectifs : permettre d'amplifier la lutte contre la précarité énergétique à l'échelle d'Est Ensemble et contribuer à atteindre les objectifs ambitieux de la loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte visant à réduire de 15% la précarité énergétique à 2020.

Elle s'inscrit en complémentarité des actions portées par les différents acteurs du territoire (CCAS,

associations..) et vise à :

- améliorer la compréhension du phénomène
- coordonner et structurer à l'échelle territoriale un réseau d'acteurs locaux
- optimiser le recours aux dispositifs d'aides existants en visant le passage d'une action curative ponctuelle à une logique d'accompagnement préventif et global ;
- rechercher et développer de nouveaux partenariats financiers ou techniques pour contribuer à la réalisation des objectifs et des actions locales.

Le 1^{er} comité des partenaires du dispositif s'est tenu le 22 juin 2018 et la campagne de communication à l'échelle du territoire a démarré en novembre 2018.

Nature en ville

Le pôle Nature en ville a été créé durant l'été 2017. L'année 2018 a été consacrée et à la définition d'un cadre adéquat, à la mise en place d'un fonctionnement courant efficace et au renforcement de l'appropriation des parcs par les usagers.

Restructuration du pôle

- Elaboration d'une organisation pour le pôle et construction d'un nouvel organigramme
- Transfert de la gestion directe par Est Ensemble du parc des Beaumonts
- Préparation du transfert des écogardes du bois de Bondy pour transfert effectif le 1^{er} janvier 2019

Mise en place d'une gestion différenciée des espaces de nature

- Elaboration et notification du marché espaces verts
- Entretien, maintenance et petits travaux dans les espaces verts
- Remise en état des parcelles des jardins familiaux et réattributions de parcelles
- Mise en place de nouveaux mobiliers au Bois de Bondy (bancs, tables, balançoire)
- Création du règlement des parcs

Valorisation des espaces de nature

- Mise en place des Comité des parcs du Bois de Bondy et du parc des Beaumonts et du Comité scientifique du parc des Beaumonts
- Création d'un premier événement porté par Est Ensemble sur le Bois de Bondy et le parc des Beaumonts : la Fête des parcs
- Suivi et accompagnement des structures locales pour l'organisation d'animations et d'événements sur les parcs (exemple : Montreuil Paradise)
- Inauguration du chalet, suivi de son aménagement, redéfinition de ses fonctions et propositions d'installations pour sa sécurisation
- Mise en place d'actions de médiation au parc des Beaumonts durant l'été
- Diagnostic écologique du parc des Beaumonts

Approche environnementale de l'aménagement

En coordination avec les autres pôles et les autres directions, le pôle AEA vise à améliorer la résilience du territoire en assurant la prise en considération des enjeux environnementaux dans toutes les opérations d'aménagement et de rénovation urbaine du territoire.

Référentiel aménagement durable

Approuvé fin 2017, le référentiel aménagement durable entre dans sa phase de mise en œuvre. Après une

première étape de diffusion large de l'outil aux directions opérationnelles et aux partenaires, des temps d'appropriation (séminaires, visites de sites) ont été mis en place, ainsi que des outils opérationnels de suivi des projets. Cette phase d'acculturation permet à chacun de se saisir de la méthode du référentiel, afin de le mettre au cœur des projets.

Expertise environnementale

Depuis le transfert de la compétence « aménagement de l'espace communautaire », Est Ensemble porte plusieurs projets pour lesquels des objectifs de performance environnementale sont fixés. Si le suivi opérationnel du volet environnemental des ZAC (zones d'aménagement concerté) s'est initialement traduit par un accompagnement lors des « Consultations Aménageurs », en 2018, cet accompagnement s'est étoffé avec l'apport d'expertises sur les documents-cadres des projets d'aménagement (cahiers de prescriptions, chartes de développement durable...), lors d'étapes clés (AVP, dépôt de permis de construire) des ZAC et des NPNRU.

Appui à l'élaboration du PLUI

En phase d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Est Ensemble souhaite intégrer l'ambition environnementale du référentiel dans ce document de planification, pour en faire un outil prescriptif. La participation à l'élaboration du volet environnemental du PLUI devra fixer les ambitions les plus fortes sur les exigences énergétiques et la nature en ville en accord avec les Villes du territoire.

4^e édition de TempO'

Pour la quatrième année consécutive, un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire de délaissés urbains a été lancé. Les porteurs de projet ont été sélectionnés sur les thèmes de l'économie circulaire, la nature en ville, le bien-être ou encore le sport et la culture. Les objectifs sont de valoriser ces secteurs en mutation, d'accompagner leur transformation et d'en amorcer leur reconquête par la création de nouveaux usages et l'animation du territoire. Trois porteurs de projets ont ainsi été retenus : le projet « 4 saisons » sur la couverture de l'autoroute A3, animé par l'association AJDB, le projet « Les salaisons » au Pré-Saint-Gervais animé par le collectif Soukmachines et le projet Ulysse de la compagnie Gyntiana à Noisy-le-Sec.

Economie circulaire

Depuis sa création, Est Ensemble a affirmé l'ambition de faire de l'exemplarité environnementale et de la transition écologique des piliers de son développement. En 2018, Est Ensemble a préparé son premier plan économie circulaire.

Réemploi des matériaux

Le Territoire d'Est Ensemble est en pleine mutation et fait l'objet de nombreux projets d'aménagement urbains (ZAC et NPNRU) qui sont aujourd'hui l'occasion de préfigurer une filière de réemploi de matériaux issus de la démolition/déconstruction du secteur BTP. Une étude a été lancée fin 2018 dont l'objet est de quantifier et qualifier les gisements de matériaux (projets de démolition) et les besoins (projets de construction) dans les années à venir. L'identification des filières de traitement des déchets du BTP et des acteurs économiques positionnés sur ce segment d'activité doit permettre d'établir un état de l'art au niveau du territoire. Des sites pilotes seront également sélectionnés pour faire l'objet d'une expérimentation dans une future phase opérationnelle.

Culture

L'année 2018 a été la première année de mise en œuvre du Schéma de Politique Culturelle, adopté à la fin de l'année 2017. Au cours de cette année la direction de la culture s'est agrandie, avec le transfert des bibliothèques de Noisy-le-Sec au 1^{er} janvier, et de l'équipe du cinéma Le Méliès à Montreuil au 1^{er} mars. Elle a également été marquée par la fusion des conservatoires de danse et de musique de Bagnolet au 1^{er} septembre. Désormais constituée de 27 équipements culturels (8 conservatoires, 6 cinémas, 12 bibliothèques et 1 auditorium) et de 660 agents, la direction a poursuivi ses actions de développement culturel, artistique, social et éducatif.

De façon à permettre un suivi de la mise en œuvre de ce Schéma année après année, le rapport d'activité est organisé selon les 3 enjeux et 9 orientations, qui sont illustrés par un focus 2018, qui traduit une action développée ou réorientée ou nouvelle. Ces focus ne visent donc pas à l'exhaustivité, mais donnent une idée de la diversité des actions menées sur l'année par la direction.

Enjeu 1 / L'égalité d'accès aux savoirs et à la création

Systématiser l'éducation artistique et culturelle à tous les âges

Focus 2018 : 16 équipements culturels d'Est Ensemble ont porté le cycle de l'Université Populaire d'Est Ensemble « Construire la Paix : 1918-2018 : centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale ». 41 événements ont bénéficié à un public de 3 819 participants, avec des formats participatifs (ateliers, restitutions de travaux d'élèves) ou plus traditionnels (expositions, conférences, projections), en favorisant l'interdisciplinarité (11 spectacles transversaux se sont produits).

Améliorer le maillage territorial de l'offre culturelle

Focus 2018 : La bibliothèque du Pré Saint-Gervais a été entièrement rénovée. Rouverte au public en décembre après plusieurs mois de travaux, elle est plus fonctionnelle avec la création d'un espace public numérique (qui peut faire office de salle pour l'accueil d'actions culturelles à petite jauge), plus accessible avec un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, et plus moderne avec le remplacement complet du mobilier et l'installation de bornes automatiques de prêt.

Inscrire les politiques culturelles au service de la réussite, de l'insertion et de l'émancipation

Focus 2018 : le Magic Cinéma, l'Hôpital de jour l'Entracte et Etonnant cinéma perdurent un partenariat afin de permettre aux jeunes patients de découvrir le cinéma, avec des projections de films en salle de cinéma, mais aussi un atelier hebdomadaire permettant aux jeunes d'être apprentis réalisateurs, comédiens, scénaristes, monteurs ou encore caméramans.

Cette collaboration a permis un travail de (re)narcissisation et de (re)valorisation chez des jeunes qui ont une faible estime d'eux-mêmes et des expériences parfois répétées d'échec tant scolaires que dans les aspects de leur vie personnelle.

Enjeu 2 / Le décroisement des publics

Lutter contre les freins psycho-sociaux

Focus 2018 : une formation sur l'accueil des publics en situation de handicap dans les équipements culturels a été organisée sur 2,5 jours. Environ un agent par équipement a pu y participer, ce qui a permis de les former sur les différents types de handicaps et aux adaptations de bâti, mais également des comportements, à appliquer face à ces publics. Cette formation, très transversale puisqu'elle concernait des agents des trois réseaux d'équipements culturels, a conforté les stagiaires dans leur envie d'accueillir mieux et plus de publics en situation de handicap, et de travailler davantage en complémentarité en fonction des compétences individuelles et des capacités des équipements.

Donner le pouvoir d'agir sur les politiques culturelles

Focus 2018 : le réseau des cinémas d'Est Ensemble a créé la première édition du festival Repérages. Il s'agit d'un festival qui a pour objectif de valoriser et de défendre la jeune création, en lui donnant un coup de projecteur, et en accompagnant le ou la lauréate d'une dotation financière. L'objectif du festival étant de repérer les cinéastes de demain, le jury a été constitué uniquement de jeunes habitants du territoire. 5 jeunes de 5 villes différentes ont donc parcouru chaque soir cinémas et cinématographies et ont délibéré pour remettre le prix Repérages.

Valoriser et défendre la diversité culturelle

Focus 2018 : depuis plusieurs années, le conservatoire des Lilas mène un projet de « collectage de chansons » en partenariat avec une classe de niveau élémentaire de la ville. Ce projet vise à mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel des familles des Lilas, en collectant les chansons auprès des élèves et de leurs familles, et en montant une restitution sous forme d'un spectacle en fin d'année scolaire. L'objectif est de montrer combien la diversité est source d'enrichissement pour tous.

Enjeu 3 / La cohérence et la dynamique de l'écosystème culturel

Garantir la perméabilité entre acteurs culturels

Focus 2018 : dans le cadre de la première année de mise en œuvre du Schéma de politique culturelle, la direction de la culture d'Est Ensemble a organisé une rencontre avec les directions de la culture de chacune des villes membres du territoire. Les directeurs d'équipements transférés et municipaux étaient conviés à ces réunions qui ont eu pour objectifs de présenter les organisations et les fonctionnements des directions, le Schéma et de croiser les projets prioritaires entre acteurs municipaux et territoriaux.

Tisser le lien entre acteurs culturels et acteurs sociaux

Focus 2018 : Sur la ville de Noisy-Le-Sec, les acteurs culturels (théâtre, bibliothèque, conservatoire, galerie) ont organisé 5 temps de rencontres avec les acteurs sociaux. Chaque rendez-vous a permis de découvrir un lieu culturel et un acteur social. Cela a abouti à la création, par la maison départementale des solidarités (MDS), du parcours « Sur la route de la culture », parcours de découverte de l'offre culturelle du territoire à destination des publics suivis par la MDS et encadré par les assistants sociaux de la MDS.

Renforcer la place des artistes dans le territoire

Focus 2018 : Le cycle « Construire la paix : 1918-2018 : centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale » a permis de valoriser les artistes du territoire, tant au niveau professionnel (Ensemble Vocal Sequenza 9.3, photographe lilasien Johann Soussi, compagnie Idéelles de Montreuil, les artistes enseignants des conservatoires, etc) que pour les talents en devenir (les Rendez-vous chorégraphiques, les dîners-spectacles

Cabaret Weimar, etc).

GRANDS INDICATEURS :

- Les entrées dans les cinémas : 589 489 entrées en séances publiques et dédiées en 2018 (soit une hausse de 4% par rapport à 2017)
- Les heures d'enseignement dans les conservatoires : 4 226 heures d'enseignements assurées par semaine à partir de la rentrée 2018, soit l'équivalent de 230 équivalents temps plein d'enseignants ; environ 6 500 élèves inscrits en 2018
- Le nombre total de prêts dans les bibliothèques : Environ 1 018 697 prêts en 2018 (Avant le transfert des médiathèques de Noisy-Le-Sec : 842 116 prêts en 2017 ; 924 940 prêts en 2016 ; 933 510 en 2015 et 886 000 en 2014)

Emploi et cohésion sociale

Est Ensemble met en place de nombreuses actions visant à favoriser la cohésion sociale et l'emploi et à réduire les inégalités, par l'accès du plus grand nombre au service public, aux dispositifs d'accompagnement et aux droits : en soutenant les associations de proximité (contrat de ville, appel à initiatives), en accompagnant les publics vers l'emploi au sein de ses 3 Maisons de l'emploi, et en offrant des services adaptés au sein des équipements d'accès au droit labellisés présents sur le territoire.

Cohésion sociale

Contrat de Ville

La Direction de l'Emploi et de la Cohésion sociale a continué à soutenir des projets associatifs de proximité favorisant le lien social, la citoyenneté, l'éducation, l'accès à la santé et à la culture, le développement économique et l'emploi dans les 19 quartiers prioritaires du territoire, via le pilotage et l'animation du contrat de ville. Dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville 2018, 569 projets ont été reçus (559 en 2017). 431 ont été retenus dont 136 nouveaux projets sur l'ensemble des thématiques, pour un financement de 4 670 629 € de la part de l'Etat (CGET) et de 752 000 € d'Est Ensemble.

Accès au Droit

Est Ensemble a poursuivi sa mission d'amélioration de l'accès aux droits des habitants via ses 6 points d'accès au droit labellisés et sa Maison de Justice et du Droit, proposant des conseils juridiques gratuits sur tous les aspects de la vie quotidienne. **En 2018, 1 800 permanences de conseil juridique ont été organisées au sein des 6 PAD dans lesquelles près de 10 000 personnes ont été reçues** (avocat généraliste, défenseur des droits, conciliateur de justice, juriste généraliste, notaire, écrivain public, droit du logement, droit des femmes et des familles, médiation familiale, droit de la consommation et surendettement, droit du travail, droit du handicap, droit des étrangers). Nouveauté en 2018 : 5 demi-journées d'animation juridique ont été organisées en droit du travail, droit des étrangers et prise en charge des victimes de violences familiales. L'année 2018 a également marqué par le travail de création de l'exposition « Viol : un autre regard » organisée en mars 2019.

Sécurité et prévention de la délinquance

Enfin, une réflexion a été engagée sur les enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance au niveau intercommunal, et un plan de lutte contre la radicalisation et de formation des professionnels a été amorcé sur impulsion de la préfecture.

Emploi

En 2018, la DECS a continué à accompagner les publics du territoire vers l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle, via ses 3 Maisons de l'Emploi et la mise en place de projets innovants. L'enjeu étant toujours de rapprocher l'offre et la demande d'emploi, en développant l'accès aux différents dispositifs d'aide et d'accompagnement vers l'emploi. Les équipes ont continué à animer la dynamique partenariale du réseau des acteurs de l'emploi et à faire émerger des projets, en propre ou en accompagnant les porteurs de projet dans leur développement.

Animation territoriale de l'emploi

Concernant l'offre de service des maisons de l'emploi et l'évènementiel emploi : près de 20 000 demandeurs d'emploi ont été accueillis dans les 3 maisons de l'emploi, 3 forums de l'emploi se sont tenus

et ont accueilli 2000 personnes (Pantin, Montreuil, Bondy), 77 actions collectives d'informations emploi/formation ont été proposées dont 20 sessions de recrutements avec Hermès, SNCF, Est Ensemble, Acticall, Carrefour, Auchan, Open Tour, permettant le recrutement de 96 personnes.

2006 personnes¹ ont participé au moins à 1 session collective dans les espaces numériques des maisons de l'emploi (médiation à l'usage du numérique et accompagnement à la transition numérique dans les démarches de recherche d'emploi).

Une journée collaborative de professionnalisation sur l'évolution des métiers a réuni 60 conseillers emploi/ 20 chargés de recrutement en entreprise.

L'opération « Job d'été à Est ensemble » 2018 menée avec la direction des ressources humaines a permis la mobilisation et la préparation de 117 jeunes du territoire et le recrutement de 49 d'entre eux dans les équipements d'Est ensemble.

Un travail important a également été mené sur l'adaptation de l'offre de services des 3 Maisons de l'Emploi pour mieux répondre aux besoins de publics avec de forts besoins d'intermédiation.

Appel à initiatives Emploi, Formation, Insertion

En 2018, en plus du volet emploi du contrat de ville, Est Ensemble a lancé son appel à initiatives en lien avec ses partenaires. 9 actions ont été financées pour un montant de 150 000 euros en fonctionnement. Les projets concernaient des thématiques diversifiées : la formation linguistique (Habitat cité), la mobilité internationale (IERF), l'insertion et le sport (Comité départemental olympique et sportif de Seine Saint-Denis), la levée des freins à l'emploi (Lemon Aide, Wimoov), la filière hôtellerie (Baluchon, Solar formation), la filière numérique (Aurore avec les plombiers du numérique) et le lien entre les Structures d'Insertion par l'Activité économique et le monde économique local (club FACE Seine Saint-Denis). Parmi les structures financées, on compte 2 SIAE et 7 associations.

Projets innovants

Est Ensemble s'est engagée dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), afin de participer à la deuxième phase de l'expérimentation nationale. Le travail engagé en 2018 a permis de faire émerger deux périmètres sur Pantin et Bagnolet, qui pourront être candidats à l'expérimentation dès le vote de la loi étendant le dispositif.

Clauses sociales

Afin de faire bénéficier des clauses sociales et donc des offres d'insertion, de formation et d'emploi au plus grand nombre de demandeurs d'emploi de façon équitable, plus de 22 000 heures d'insertion ont été gérées par l'équipe « Clauses sociales » d'Est Ensemble dans le cadre de 9 marchés de l'EPT en 2018. Au total, l'équipe a travaillé dans la mise en œuvre plus de 80 000 heures d'insertion, au bénéfice de plus de 200 demandeurs d'emploi avec 90 entreprises impliquées (coordination Ligne 11 RATP, ou tout donneur d'ordre). Est ensemble a également mis en place des formations pour les facilitateurs du territoire, en vue d'améliorer et d'harmoniser les pratiques professionnelles.

Lutte contre les discriminations : sensibilisation et formation des intermédiaires de l'emploi et de l'insertion

Après une phase de diagnostic menée de septembre 2017 à janvier 2018, des actions de sensibilisation, de

¹ Une personne peut être comptabilisée plusieurs fois car effectuant plusieurs sessions de formation.

formation et de réflexion ont été mises en place entre mars et décembre 2018 à destination des professionnels : elles ont rassemblé plus de cent-vingt participants autour de la thématique de la lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi. Ce projet visait à mieux outiller les professionnels pour répondre aux demandes discriminatoires émanant des entreprises, et mieux accompagner les publics victimes de discriminations.

Prévention et valorisation des déchets

Rappel : les missions

- **La prévention des déchets et la sensibilisation**

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets sur son territoire. Le territoire est aussi en charge de la sensibilisation et de l'intervention auprès des habitants concernant les gestes de tri (écoles, centres de loisirs, riverains, etc.), la prévention des déchets et les modalités pratiques de collecte sélective.

- **La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets**

Est Ensemble est en charge de la fourniture et de la réparation des bacs auprès des habitants et des entreprises qui en font la demande, ainsi que de la mise en place et la maintenance des Points d'Apport Volontaires (PAV).

- **La collecte des déchets ménagers et assimilés**

Le Territoire assure le ramassage des déchets ménagers et assimilés : les ordures ménagères, les déchets recyclables (emballages multi-matériaux, verre...), les encombrants, les déchets spéciaux et les déchets végétaux.

- **L'exploitation des déchèteries fixes et mobiles**

Est Ensemble gère 2 déchèteries fixes du territoire : celles de Bondy et Montreuil et les déchèteries mobiles organisées mensuellement sur certaines villes du territoire.

- **L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur les trottoirs et la voirie**

Est Ensemble est en charge de la gestion de l'enlèvement et de l'évacuation des dépôts sauvages illégaux présents sur les trottoirs et la voirie des 9 communes du territoire.

- **La valorisation ou le traitement des déchets**

Est Ensemble est compétent pour traiter les déchets collectés. Cependant, cette compétence est transférée au SYCTOM, agence métropolitaine des déchets ménagers. Le SYCTOM dispose de plusieurs types de centres pour traiter et valoriser les déchets collectés (centres de tri, centres de valorisation énergétique, centres d'enfouissement).

- **Le vidage des corbeilles de rues**

Le Territoire a également pour mission le ramassage des corbeilles de rue (hors périmètre compétence déchet : propreté).

- **Hors périmètre d'intervention du Territoire**

En matière de propreté de la voirie et des espaces publics, les Villes restent les interlocuteurs et opérateurs compétents. Ainsi, cette compétence recouvre notamment : le balayage et le nettoyage des rues, le ramassage des feuilles, le désherbage et l'entretien des espaces verts (sauf ceux gérés par Est Ensemble), les problèmes de déjections canines, le ramassage des dépôts sauvages dans les espaces verts et les espaces d'accotement de voirie, le vidage des corbeilles de rue dans les espaces verts et squares communaux et l'enlèvement des épaves.

Principaux éléments - Chiffres clés

- Afin de poursuivre et d'amplifier ses actions de prévention des déchets, Est Ensemble a signé le Contrat d'Objectifs **Déchets et Economie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME** avec l'ambition de réduire les déchets des ménages et des acteurs économiques, économiser les ressources et réduire l'impact environnemental. Le programme d'actions sur 3 ans comprend 60 actions, répondant à 20 objectifs et 5 orientations stratégiques ;
- **En 2018, 201.000 tonnes des déchets** ont été gérées directement ou indirectement par Est Ensemble. A l'instar des collectivités d'Ile de France, si la quantité de déchets ménagers par habitant reste élevée (441 Kg), elle est relativement faible au regard de la moyenne nationale (568 Kg).
- La très grande majorité des prestations sont externalisées par Est Ensemble à l'exception de la collecte des dépôts sauvages, majoritairement réalisée en régie. L'année 2018 a été une année de stabilisation de la qualité des prestations de collecte suite au lancement du nouveau marché de collecte fin 2017.
- Une **augmentation qui se poursuit en 2018 du tri des emballages** : 9.671 tonnes de collecte sélective (soit +1,9 % de plus qu'en 2017) et 4.983 tonnes de verre collectées (+10 % de plus qu'en 2017) ;
- Un **tonnage collecté des ordures ménagères résiduelles en légère diminution** en 2018 de 121.474 tonnes soit -3% qu'en 2017.
- Les **objets encombrants collectés et les dépôts sauvages ont baissé** : - 3% de moins qu'en 2017 avec 19.379 tonnes collectés ;
- A l'inverse les **apports volontaires en déchèteries ont augmenté** de 8,6% par rapport à 2017 avec 25.544 tonnes collectées en 2018 ;
- Une **augmentation de 7, 5 % du parc de Points d'Apports Volontaires** (augmentation nette de 72 PAV en 2018) ;
- Le télé-accueil a reçu 38.152 appels sur l'année 2018, en augmentation de 1,7% par rapport à 2017, avec un taux de réponse de 86,9% ;
- L'appel à projets lancé en 2018 dans le cadre du CODEC signé a permis de retenir 32 associations pour **52 projets subventionnés par Est Ensemble** à hauteur de 554.175 € ;
- L'expérimentation de collecte de déchets alimentaires à destination des gros producteurs et d'un quartier de Romainville concernent fin 2018 : 14 établissements scolaires, 7 marchés forains, 1 EPAHD, 2 restaurants et environ 3.000 personnes dans le quartier des Bas Pays de Romainville ;
- Le **coût global du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés** (y compris dépôts sauvages et corbeilles de rues) a été de **48,5 millions d'euros TTC** ;
- **468 dossiers de permis de construire instruit** par la DPVD pour la partie « déchets » ;
- Depuis la création d'Est Ensemble, plus de 4500 composteurs ont été distribués sur le territoire, **dont 503 composteurs distribués et 33 sessions de formations animées** en 2018.

Focus activités 2018

Signature du CODEC

En 2018, Est Ensemble a décidé de poursuivre et d'amplifier ces actions en **signant le Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME** présentant plusieurs ambitions : réduire les déchets des ménages et des acteurs économiques, économiser les ressources et réduire les impacts sur l'environnement.

Doté d'objectifs et d'un plan d'actions sur 3 ans, le CODEC s'adressera à l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (y compris objets encombrants, déchets d'entreprises, déchets de chantier...). A ce titre, le CODEC permet d'étendre la prévention des déchets à d'autres types de déchets que les déchets ménagers et assimilés concernés par le PLPDMA. Il s'inscrit également dans les objectifs d'économies de ressources dans le cadre de démarches d'économie circulaire telles que définies par la loi TECV.

Le CODEC a été **approuvé en Conseil de territoire le 25 septembre 2018 et a une durée de 3 ans**. En parallèle, Est Ensemble a lancé un Plan Economie Circulaire en 2018 (pour 3 ans) qui reprend les actions du CODEC en matière d'économie circulaire, et qui doit s'articuler de fait, avec le PLPDMA pour les thématiques liées à la prévention des déchets. Le programme d'actions du CODEC, comprend **60 actions répondant à 20 objectifs et 5 orientations stratégiques** :

- 1- Engager les acteurs économiques dans l'économie circulaire
- 2 - Inciter aux pratiques de consommation responsable
- 3 - Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation
- 4 - Recycler et valoriser les DMA
- 5 - Est Ensemble collectivité éco-exemplaire

Semaine européenne de la réduction des déchets

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Est Ensemble a organisé des **animations pédagogiques** sur son territoire. Le public ciblé était essentiellement les enfants : 5 centres de loisirs sensibilisés et 3 classes sensibilisées au gaspillage alimentaire, 4 Villes ont exposé la cuisine anti-gaspillage au sein de leur mairie et 4 ateliers de cuisine anti-gaspillage tenus pour 2 classes de CE2.

A cette occasion, la collectivité organise chaque année le **village des éco-solutions**, événement réunissant des associations du territoire sur la question de la réduction des déchets. En 2018, **l'évènement s'est déroulé à Pantin fin novembre**. 13 associations ont tenu des stands d'informations sur le compostage, des ateliers sur le gaspillage alimentaire et l'éco-consommation et des ateliers de réparation réunissant plus de 400 personnes.

Collecte des déchets alimentaires

Est Ensemble et le SYCTOM **expérimentent une collecte à la source des biodéchets depuis fin 2017** sur une période de 3 ans qui permet de réduire le volume total de déchets produits sur le territoire, de produire du méthane et de fabriquer du compost. Cette expérimentation sur le territoire concerne des gros producteurs qui se sont portés volontaires : établissements scolaires, marchés forains, maisons de retraite

et cuisines centrales et un quartier de Romainville « Bas Pays » où tout le monde trie : habitants, commerçants et administrations.

Financée par le SYCTOM, l'entreprise Moulinot, spécialisée dans la gestion des déchets alimentaires, est chargée d'organiser l'activité de collecte des déchets sur notre expérimentation (planification des tournées, entretien des véhicules, le contrôle du bon déroulement de chaque tournée etc.).

Les 14 établissements scolaires, 7 marchés forains, 1 EHPAD et 2 restaurants faisant partie du dispositif ont permis la collecte de 165 tonnes de biodéchets en 2018. Pour le quartier de Romainville, on compte 230 adresses, soit environ 3 000 personnes (pavillons, immeubles, administrations et commerces). Plus de 39 tonnes ont été collectées en 6 mois.

En fin d'année 2018, ce sont 37 producteurs non ménagers qui sont entrés en collecte des déchets alimentaires ainsi qu'une petite extension du périmètre des Bas Pays en octobre 2018 avec l'ajout de 20 pavillons. Son développement nécessite de confirmer son efficacité économique à terme tout en mobilisant les moyens de sensibilisation indispensables à sa pérennisation.

Appel à projet « déchets »

Afin de mettre en place différentes actions en lien avec le tri et la prévention des déchets, Est Ensemble lance chaque année un appel à projet en direction des associations implantées ou ayant un champ d'actions en Ile-de-France. Depuis le premier appel à projet déchet lancé en 2014, le travail en partenariat avec les associations a fait ses preuves et Est Ensemble a maintenu en 2018 ce système de subventions pour proposer de nouvelles animations dans les villes, les écoles, mais également d'accompagner de nouveaux projets de prévention, de recyclage, de réemploi, de compostage et d'économie circulaire sur son territoire.

Pour l'année 2018, 32 associations ont été retenues pour 52 projets et un budget global de 554.175€. Au total depuis 2012, Est Ensemble a consacré plus de 2.500.000€ de subventions aux associations œuvrant pour la prévention et la réduction des déchets.

Déploiement du compostage

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, Est Ensemble encourage les habitants à composter leurs déchets de jardin et de cuisine, en proposant **quatre types d'accompagnement au compostage** individuel, en pied d'immeuble, de quartier et en établissement (école, entreprise, administration, ...)

Depuis la création d'Est Ensemble, plus de 4500 composteurs ont été distribués sur le territoire, **dont 503 composteurs distribués** en 2018 et **33 sessions de formations animées**.

En 2018, une vidéo de formation au compostage en langue de signes a été réalisée et visible sur le site internet d'Est Ensemble. 2 vidéos explicatives sur le compostage de jardin et le lombricompostage ont également été réalisées pour le grand public : <https://www.est-ensemble.fr/tout-savoir-sur-le-compostage-est-ensemble>

Dans le cadre du partenariat Est Ensemble - SYCTOM, 30 référents de site ont été formés sur l'ensemble du territoire et assurent l'animation des sites de compostage en pied d'immeuble. Pour développer le compostage, Est Ensemble anime régulièrement des stands de sensibilisation à destination des habitants. En 2018, **16 stands évènementiels ont été tenus** par les maîtres-composteurs qui ont permis de

sensibiliser environ 8.500 personnes.

Déchèteries fixes et mobiles

Deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par l'EPT et accessibles aux habitants du territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans. Depuis 2014, Est Ensemble dans le cadre de la compétence déchets a la volonté d'améliorer le service de **gestion et de valorisation des déchets des habitants du territoire, en déployant des déchèteries mobiles** sur les villes en complément des deux déchèteries fixes. La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Actuellement, **6 déchèteries mobiles sont en exploitation** à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes : Le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Bagnolet, Montreuil, Bondy (depuis fin 2018) et Noisy-le-sec (depuis fin 2018).

De plus grâce à un partenariat avec la Ville de Paris en 2018, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent désormais profiter des espaces de tri municipaux de la porte des Lilas et de la porte de Pantin, en plus des déchèteries d'Est Ensemble.

Instruction des permis de construire

Depuis fin 2017, le renforcement de l'équipe de chargés de mission PAV/Déchèteries au sein du Pôle Etudes et Stratégie, dans le cadre de leurs missions d'études et d'accompagnement à la gestion des déchets ménagers, peut de manière plus opérationnelle **instruire et suivre les permis de construire déposés sur le territoire.**

Une note technique de préconisations liées à la gestion des déchets d'un bâtiment collectif ou individuel à usage d'habitation ou d'activités a été conçue avec pour objectif de transmettre des éléments techniques et chiffrés pour toute instruction concernant une construction nouvelle, rénovation de bâtiments et logements, changement de destination de locaux, division, aménagement, extension d'une construction existante...

Toute demande de permis de construire et de demande de déclaration préalable de travaux déposée auprès des services d'urbanisme des Villes de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble est soumise pour avis à la DPVD concernant la gestion des déchets. En 2018, ce sont près de **468 dossiers de permis de construire traités par l'équipe.**

Sports

En 2018, Est Ensemble continue de développer et d'élargir sa politique sportive au travers de différents axes d'implication : l'apprentissage de la natation en évolution mais aussi de nouvelles animations dans les piscines, la formation des maîtres-nageurs, la poursuite du renouvellement du parc d'équipements, le soutien au milieu sportif... ces actions nourrissent une dynamique avec une conséquence directe : les habitants d'Est Ensemble fréquentent toujours plus ses piscines !

Le savoir nager en progression

L'accueil du public scolaire et l'apprentissage du savoir nager reste une priorité pour Est Ensemble. Comme l'année précédente, les piscines ont accueilli en 2018 plus de 19 000 enfants des écoles primaires. Un chiffre qui reste stable et qui confirme que la capacité d'accueil a atteint ses limites. De la même manière les collèges et lycées ont été accueillis dans les mêmes conditions qu'en 2017.

A moyens constants, le taux d'acquisition du test scolaire du savoir nager a tout de même progressé. Pour les enfants de CM2, le taux est passé de 55% en 2017 à 58% en 2018 soit prêt de 200 élèves en plus. Cette progression peut s'expliquer avec la mise en place dans l'ensemble des piscines d'un fonctionnement et d'objectifs communs :

- Fiche d'évaluation commune : les 12 piscines disposent d'un outil de suivi commun avec pour objectif l'acquisition de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager,
- Mise en place de cycles de natation scolaire en stage massés pour l'ensemble des classes de CM1 et CM2 : les enseignements sont rapprochés dans le temps afin de favoriser l'apprentissage, ainsi les enfants ont 3 à 4 cours de natation par semaine sur 3 à 5 semaines,
- L'organisation des stages « je nage donc je suis » en lien direct avec les enseignants : les enfants qui n'obtiennent pas l'ASSN sont systématiquement invités à participer gratuitement à un stage intensif de 2 semaines pendant les petites vacances scolaires.
- En 2018, 850 enfants ont participé au stage « je nage donc je suis », 470 d'entre eux ont obtenu le Sécu'nage, étape intermédiaire pour obtenir le savoir nager.

L'école de natation en transformation

En complémentarité des clubs, 5 piscines proposent une école de natation afin d'apprendre à nager durant l'année. Élément incontournable du savoir nager, celle-ci à commencer sa transformation avec l'organisation des premiers défis de l'école de natation où plus de 100 enfants issus des piscines de Montreuil, Bobigny, Bondy et Bobigny ont participé aux différents jeux proposés sous le regard de leurs parents. Cet événement préfigure une réorganisation complète où chaque enfant aura pour objectif le sauv'nage, diplôme de la fédération française de natation.

L'accueil du public

Chiffres de fréquentation 2018 :

860 000 entrées publics

8807 Pass piscines créés

Saison estivale : 92.580 entrées

Canicule : mise en place du plan canicule / prolongement des horaires en soirée

Les manifestations et événementiel

Soutien au mouvement sportif

Est Ensemble soutient le mouvement sportif en mettant à disposition ses équipements pour plus d'une cinquantaine de compétitions fédérales du niveau départemental au niveau national : championnats départementaux de natation course, matchs de waterpolo Pro A, championnats de France Élite de plongeon, coupe de France d'apnée...

Manifestations internationales et partenariats

Est Ensemble est partenaire de grands événements internationaux avec l'open de France de natation artistique qui accueille l'élite mondiale au Stade Nautique Maurice Thorez, mais aussi les Gay Games 2018. Hors piscine, Est Ensemble a largement contribué à l'Open Swim Stars, la 1ère course de natation en eau libre, organisée dans le Canal de l'Ourcq dont le départ a eu lieu à Pantin.

Animations

Afin d'attirer de nouveaux publics et de développer la pratique, les piscines proposent de nouvelles animations à destination du grand public. En 2018, près de 1500 personnes ont participé à ces événements : Halloween à la piscine à Bondy, Noël à la piscine à Montreuil, la soirée Zen & Tonic à la piscine des Murs à pêches, le ciné piscine au Lilas, la soirée brasse et poésie à Noisy.

La formation des MNS

Depuis 2015 et en partenariat avec le CREPS, Est Ensemble propose sur son territoire une formation BPJEPS AAN afin de devenir maître-nageur. La troisième promotion a permis de former 12 stagiaires au métier dont 3 ont été recrutés à la rentrée de septembre 2018.

Rénovation et construction

4 mois de rénovation pour le Stade Nautique Maurice Thorez à Montreuil.

Stratégie et coopérations territoriales

Coordonner la recherche de financements extérieurs, notamment européens, au bénéfice des projets du territoire

L'année 2018 a été marquée à la fois par la montée en puissance des projets du dispositif européen d'« investissement territorial intégré » (ITI), par le suivi des projets internes financés par le Fonds social européen (volet Etat), et par la mise en place d'actions de sensibilisation à l'action publique locale de l'Union Européenne.

Le dispositif ITI développé par l'Union Européenne cible les zones urbaines situées en géographie prioritaire en leur proposant à la fois des fonds en investissement (fonds européens de développement régional – FEDER) et en fonctionnement (fonds social européen – FSE). Depuis 2015, Est Ensemble s'est ainsi vu déléguer une enveloppe d'environ 12 millions d'euros et assure la sélection des projets.

En 2018, neuf projets ont été sélectionnés au titre de l'ITI : le projet de lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Bagnolet (phase 2), le projet d'accès à la santé de l'épicerie solidaire de Montreuil porté par l'association Aurore, la rénovation thermique de la copropriété la Bruyère à Bondy, l'optimisation des outils numériques de Label Emmaüs, un projet de lutte contre le décrochage scolaire à destination des adolescents porté par les Bibliothèques de Montreuil, le renforcement des permanences dans les points d'accès au droit d'Est Ensemble, un projet de réussite éducative porté par la Ville des Lilas.

Est Ensemble a également déposé une demande de financement de la coordination des clauses sociales sur le Territoire et a déposé une demande de paiement pour le dossier déposé sur l'IEJ à destination des habitants NEET du territoire.

Enfin, la deuxième édition du Mois de l'Europe à Est Ensemble a eu lieu en mai 2018, autour de deux événements : une promenade guidée dans les Murs à pêches et une visite du projet des Arts codés à Pantin. La mission a également travaillé à la rédaction de 2 numéros de *Europ Ensemble*, la newsletter sur l'actualité des fonds européens, lancée en mars 2018.

Développer les coopérations et partenariats pour valoriser les actions du territoire

Schéma de mutualisation

Est Ensemble a engagé depuis 2016 des chantiers essentiels pour la construction intercommunale et l'efficacité des services publics du Territoire notamment par le biais de son **schéma de coopération, de mutualisation et de territorialisation**, qui constitue un cadre commun Villes-EPT pour étudier les possibilités de mutualiser davantage les ressources techniques du Territoire. Ce schéma, prévu pour une durée de cinq ans, comporte une quarantaine de pistes d'actions.

Depuis trois ans, la mise en œuvre du schéma s'est essentiellement traduite par le transfert des agents de la politique de la ville, la poursuite des ateliers mutualisés avec les Villes en matière d'aménagement et de renouvellement urbain dans le cadre des dispositions prévues par la loi NOTRe, la poursuite d'élaboration de groupements de commandes destinés à rationaliser les dépenses publiques et l'instigation de nouvelles dynamiques de coopération-partenariat dans différents domaines.

La feuille de route de l'année 2018 a permis de mettre l'accent sur 6 projets de mutualisation-coopération dont des pistes « dites » stratégiques et opérationnelles. En effet :

- une réflexion à l'échelle territoriale a été engagée pour doter le Territoire **d'un observatoire fiscal** pour les Villes et l'EPT ;
- une réflexion a également été engagée à l'échelle territoriale sur la **stratégie et l'ingénierie** du Territoire autour des **Jeux Olympiques 2024**, rendue concrète par le recrutement d'un chargé de mission Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, chargé de coordonner et mettre en œuvre la stratégie « JOP » d'Est Ensemble, et de porter ses intérêts au sein des différentes instances organisatrices des Jeux ;
- des échanges entre Est Ensemble et les Villes ont permis de partager des bonnes pratiques et de diffuser des informations en matière de **recherche de financements extérieurs**,
- l'accueil des Points d'accès au droit (PAD) s'est fait en étroite coopération avec les autres structures (municipales) accueillant du public dans le but de garantir une continuité de service public,
- une réflexion a été engagée autour d'une cellule du suivi administratif et budgétaire des opérations de renouvellement urbain à partir des compétences mutualisées des Villes et du Territoire.

Contractualisation et coopération

L'EPT a également continué à favoriser de riches échanges avec ses partenaires territoriaux, institutionnels et associatifs, notamment avec :

- la Ville de Paris sur la mutualisation d'espaces de tri et de déchèteries au profit des habitants, pour favoriser la collecte et le tri des déchets occasionnels des ménages, au plus près de leur lieu de production, et renforcer le maillage territorial,
- la Banque des Territoires sur le soutien financier d'études d'ingénierie et l'investissement sur des projets du Territoire ambitieux en matière d'aménagement, de développement économique, d'habitat, de renouvellement urbain et de transition énergétique,
- le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis sur la pérennisation d'activités dans le cadre de l'évènement de « l'Eté du Canal de l'Ourcq », de la « Grande Randonnée de la Plaine de l'Ourcq » et de « l'Université populaire d'Est Ensemble »,
- le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis sur l'évolution de projets ambitieux dont le T ZEN 3.

Finances

2018 est une année de transition pour la Direction des finances qui a vu l'arrivée d'un nouveau directeur et la préfiguration de la nouvelle organisation de la direction en comité technique de mars 2019. Cette année a donc consisté à renforcer les acquis d'une direction en interface avec ses partenaires internes et externes.

La sécurisation interne des grands équilibres financiers de la collectivité

La direction des finances a mis en place plusieurs outils visant à favoriser une gestion maîtrisée du budget de la collectivité, notamment :

- la mise en place de tableaux de bord de suivi mensuel de l'exécution budgétaire du budget principal et des deux budgets annexes de la collectivité,
- la mise en place de réunions de dialogue de gestion à mi année avec chacune des directions de la collectivité.

Ces actions ont permis une amélioration du taux d'exécution des dépenses réelles de la collectivité, tous budgets confondus (96,5% en 2018 contre 93,3% en 2017 pour les dépenses de fonctionnement et 79,5% en 2018, contre 75,4% pour les dépenses d'investissement).

Un accompagnement des directions de la collectivité

La direction des finances est composée de deux pôles qui, chacun, œuvre à l'amélioration des procédures de contrôle ainsi qu'au conseil des directions de la collectivité.

Accompagnement en matière budgétaire

- Accompagnement des élus

La direction des finances, suivant les orientations des élus, a accompagné certaines politiques publiques aux impacts majeurs :

- Faire valoir la volonté du VP finances à la sécurisation des saisies budgétaires des directions opérationnelles ;
- Accompagner la VP à l'environnement dans un meilleur suivi des données transversales liées à l'environnement ;
- Contribuer à un conseil technique à destination du VP en charge du dossier de l'eau potable.
- Accompagnement de la direction générale

L'amélioration du pilotage de la collectivité a imposé à la direction des finances de répondre à des demandes de la direction générale dans la mise en œuvre d'outils de pilotage, en particulier pour le suivi trimestriel des dépenses et des recettes de la collectivité.

Par ailleurs, dans la relation aux Villes, la direction des finances a pu conseiller sur des marges de manœuvre à actionner à moyen terme dans le cadre du pacte financier et fiscal (FCCT, FPIC, etc.).

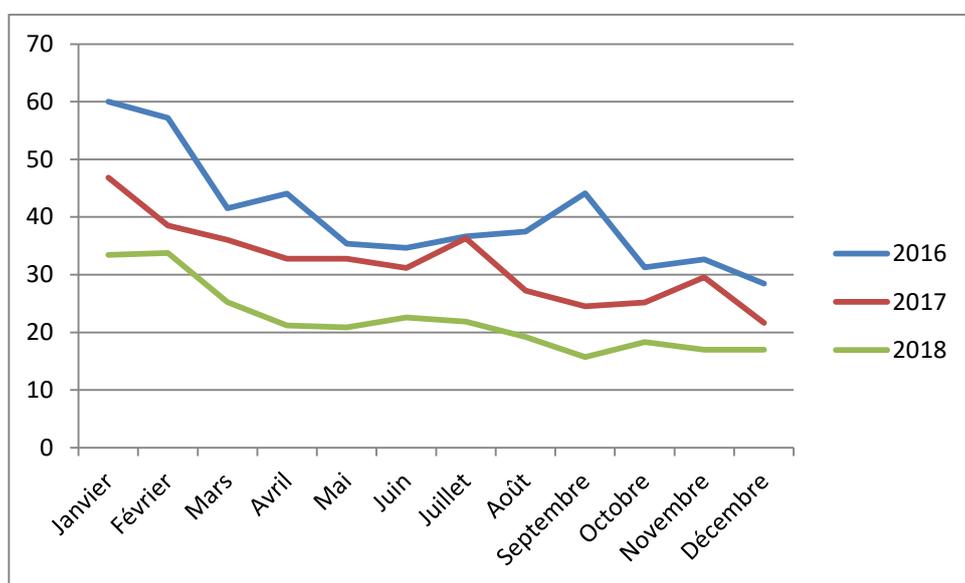
Enfin, la direction des finances a développé et fiabilisé ses outils de prospective en renforçant le suivi des investissements et en communiquant auprès de la direction générale les impacts des décisions arbitrées sur la santé financière de la collectivité.

- Accompagnement des directions et des services

La direction des finances accompagne quotidiennement l'ensemble des directions de la collectivité à la préparation budgétaire durant les étapes budgétaires annuelles, infra-annuelles et pluriannuelles. Elle forme l'ensemble des personnes susceptible d'utiliser le logiciel métier « CIRIL » interne à la collectivité. Aussi, la direction a une mission de conseil dans l'élaboration de la structure budgétaire, dans l'imputation des dépenses budgétaires, dans la gestion quotidienne du budget et l'exécution de celui-ci.

Accompagnement en matière comptable

Participation à l'animation du réseau des gestionnaires financiers pour permettre de fluidifier le circuit de paiement des dépenses dans l'objectif de réduire le DGP. Depuis la mise en œuvre de la dématérialisation, la fluidification du paiement des factures est en effet un fait et en trois ans les délais de paiement ont été divisés par trois. Le délai de paiement est désormais en moyenne inférieur à 24 jours contre 34 l'an passé.



Délai de mandatement moyen (en jours)

Une expertise en lien avec les partenaires externes de la collectivité

Cette expérience externe s'exprime tant vis-à-vis des institutionnels que des usagers d'Est ensemble.

En lien avec les partenaires institutionnels :

- Avec la Métropole du Grand Paris et les autres établissements publics territoriaux :
 - Réunions de concertation sur l'avenir du territoire et les flux financiers. Participation d'Est ensemble à l'Alliance des territoires et missions d'expertise à destination des élus pour favoriser le travail d'influence auprès du gouvernement ;
- Avec les communes, la relation partenariale se veut forte.
- Est ensemble doit contribuer à appuyer les communes en faisant de la veille

institutionnelle, en assurant de façon permanente des réunions de calage sur les principales orientations de la collectivité.

- Le Vice-président en charge des finances s'assure du suivi régulier d'un comité de pilotage financier avec les élus en charge des finances des communes.
- Un travail collaboratif est réalisé dans le cadre des CLECT pour assurer au mieux la neutralité financière des transferts.
- Avec le comptable public :
- le pôle qualité comptable s'assure du respect des règles de gestion. Il garantit le paiement des factures à bonne date. Il veille à la qualité des informations comptables.

En lien avec les citoyens, les usagers et les entreprises :

- L'amélioration des paiements de factures dans des délais inférieurs aux délais réglementaires pour favoriser les bonnes relations avec des entreprises qui ont des tensions sur leurs trésoreries ;
- La prise en charge des factures des conservatoires gérés en régie. L'amélioration des taux de recouvrement dont 60% sont réglés par internet.

Assemblées et affaires juridiques

Composée de 14 postes répartis en 3 pôles, la Direction des assemblées et des affaires juridiques a pour missions d'assurer la légalité et la sécurité juridique des actes d'Est Ensemble (délibérations, décisions, arrêtés, conventions), de veiller au bon fonctionnement des instances territoriales (conseil, bureau) et de garantir l'efficacité de la commande publique (politique d'achat, passation des marchés publics).

Direction ressource, elle apporte son expertise juridique aux services dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques opérationnelles. Elle contribue aussi à diffuser une culture juridique au sein des services et anticiper les évolutions institutionnelles, législatives et réglementaires.

Achats et marchés publics

Organisation et missions

Le pôle Achats et marchés publics sécurise les procédures de passation des marchés publics et met en œuvre la politique d'achat de la collectivité.

Les chargés de marchés publics appuient les services dans l'identification des besoins de la collectivité, le choix de la procédure adaptée, l'élaboration des pièces, l'analyse des offres, l'attribution et l'exécution des marchés. Ils incitent les directions à insérer dans les marchés des clauses sociales et environnementales.

L'acheteur établit la cartographie et la nomenclature des achats de la collectivité, veille au respect des objectifs politiques, environnementaux et sociaux fixés dans le guide d'achat, dynamise l'accès à la commande publique des TPE/PME, développe le recours à l'économie circulaire, favorise les mutualisations et achats groupés avec les villes du territoire, garantit la pluralité des fournisseurs par le recours au *sourcing*.

Activités 2018

La commission d'appel d'offres s'est réunie à 8 reprises pour l'attribution des marchés à procédure formalisée.

267 marchés (1 lot = 1 marché) ont été traités en 2018, répartis comme suit :

- 39 marchés de fournitures ;
- 185 marchés de services ;
- 43 marchés de travaux

Parmi les 267 marchés traités en 2018 :

- 4 comportaient un critère social, 37 une clause sociale ;
- 16 comportaient un critère environnemental, 43 une clause environnementale.

Affaires juridiques

Organisation et missions

La fonction conseil permet d'appuyer les services dans l'application et l'interprétation du droit au sein de la collectivité, par le contrôle juridique des actes et procédures et la production d'analyses juridiques assurant le respect du cadre légal et réglementaire applicable et proposant la meilleure stratégie ou solution juridique au regard des intérêts d'Est Ensemble.

La fonction contentieuse permet le règlement amiable des différends et le traitement des recours à l'encontre de la collectivité en assurant la défense des intérêts d'Est ensemble devant les juridictions compétentes.

La fonction assurances permet de sécuriser les risques encourus par Est Ensemble dans l'exercice de ses missions en matière de responsabilité civile, de dommage aux biens, de flotte automobile ou encore de protection fonctionnelle, par le pilotage des contrats d'assurances correspondant, le suivi de la sinistralité, l'élaboration d'une cartographie des risques ainsi que la mise en place des actions correctives ou préventives.

Activités 2018

Le nombre de contentieux traités augmente sensiblement car outre le suivi classique de 29 référés préventifs pour lesquels l'établissement est dans la cause en raison de la proximité de ses bâtiments ou de sa compétence en matière d'assainissement, 40 recours ont été introduits à son encontre, en particulier dans les domaines suivants : fiscalité, ressources humaines, marché public, droit de préemption, PLU.

Par ailleurs, le pôle a répondu à 122 demandes de conseil juridique.

Sur le volet assurances, le pôle a eu connaissance de 71 sinistres et procédé à 48 déclarations après instruction.

Assemblées

Organisation et missions

Le pôle Assemblées assure l'organisation et le fonctionnement des instances territoriales (conseil, bureau). Il établit le calendrier des instances, prépare les ordres du jour, vérifie la conformité juridique des projets de délibération, veille au bon déroulement des séances, rédige les procès-verbaux et relevés de décisions, transmet les actes au contrôle de légalité, les rend exécutoires et les diffuse, tient à jour les registres des actes. Il contribue à la dématérialisation de la gestion des instances. Il assure l'accès des citoyens aux documents administratifs grâce au référent CADA.

Il a également pour mission de sécuriser juridiquement les actes de la collectivité en rédigeant des procédures et documents type et en veillant aux délégations de fonctions et de signature des élus et agents.

Activités 2018

En 2018, 11 conseils de territoire se sont tenus, générant 289 délibérations, ainsi que 17 bureaux de territoire, dont 11 bureaux délibératifs générant 90 délibérations (au titre de la délégation de compétence du Conseil au Bureau).

En vertu de la délégation consentie par le Conseil, 767 décisions du Président ont été prises.

Au titre de ses compétences propres, le Président a pris 201 arrêtés.

L'année 2018 a vu le déploiement du progiciel Airsdelib élargi à l'ensemble des directions des trois départements d'Est Ensemble (Ressources, DDTE et DSVE). Désormais, l'inscription des projets de délibérations se fait uniquement via le logiciel ainsi que la rédaction des délibérations, qui sont générées automatiquement après l'enregistrement des votes.

Bâtiments

La direction des bâtiments a pour objectifs la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels, sportifs et de « politique de la ville » d'intérêt territorial issus du transfert des compétences ainsi que les bâtiments de l'administration territoriale (Quadium, Unités territoriales et déchetteries).

Elle a pour missions :

- La conduite de maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations en construction ou en rénovation, ainsi que la prospective pour aide à la décision,
- L'aménagement, l'entretien et l'exploitation technique du patrimoine existant.

Au cours de l'année 2018, En termes d'opération de construction,

- la construction du conservatoire du Pré Saint Gervais :

L'équipe de MOE a été désignée. Le permis première phase de travaux - démolition des bâtiments occupant la parcelle - a été réalisée durant l'été. L'ensemble des phases études ont été finalisées, ce qui permettra de procéder au lancement de phase de consultation travaux pour la désignation des entreprises en 2019 en vue du démarrage du chantier pour l'été 2019.

- La construction de la Piscine du Pont de Bondy :

Suite à la validation du scénario de programmation du futur centre aquatique au cours de l'année 2017, l'EPT a cherché diverses possibilités pour l'implantation de ce futur équipement à Bondy-Noisy, en application de son schéma directeur territorial des équipements aquatiques de 2017, devenu nécessaire à la fois dans le cadre de la fermeture de deux piscines existantes devenues vétustes, et dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris, à titre de piscine d'entraînement pour les équipes de water-polo.

Le projet du groupe Mulliez permettant d'intégrer un équipement à vocation sportive destiné aux pratiques aquatiques, et cet emplacement étant le seul pertinent sur le territoire pour un équipement public de cette envergure, Est Ensemble projette une acquisition en VEFA de son nouvel équipement public aquatique construit au sein du projet complexe porté par NODI.

Les terrains proposés permettent de projeter un équipement d'envergure intercommunale et métropolitaine.

La promesse de VEFA prévoit une obligation de livraison de l'équipement nautique à Est Ensemble au plus tard en mars 2023 pour une ouverture aux scolaires, clubs et grand public dans les meilleures conditions en septembre 2023. L'équipement public pourra être mis à disposition de l'évènement olympique en 2024.

Le Conseil de Territoire du 20 novembre 2018 a approuvé les termes de la promesse de vente en état

futur d'achèvement en vue d'une signature de la promesse de VEFA début 2019.

- La construction de nouveau conservatoire de Pantin et la réhabilitation de la piscine Leclerc:

Une consultation pour un marché global de performance énergétique et service public a été lancée. EE a opté pour ce type de procédure du fait de l'unité de temps et d'espace, d'une part et, d'autre part, du fait de la mutualisation d'une partie des équipements techniques, des espaces extérieurs et de la création du « Salon » lieu de rencontres et d'échanges entre la culture et le sport. Cette procédure devant permettre de désigner le groupement lauréat été 2019, pour un début des travaux en décembre 2019.

En termes d'opération sur le patrimoine existant

Des opérations de réhabilitations lourdes sont en préparation

- Centre Nautique Jacques Brel à Bobigny

En vue d'une rénovation lourde de l'équipement une consultation pour un marché global de performance énergétique et service public a été lancée. Cette procédure permettra de désigner le groupement lauréat au printemps 2019, pour un début des travaux en septembre 2019. Les travaux devront s'effectuer sur 11 mois en vue d'une réouverture pour août 2020.

Des opérations importantes de travaux ont été réalisées.

- Stade Nautique Maurice Thorez à Montreuil :

Cet équipement a fait l'objet d'une réfection importante principalement avec la réparation d'une partie de la couverture en polycarbonate arraché lors d'une tempête, le remplacement du carrelage sur l'entièreté des plages des bassins, la réfection des goulottes du grand bain et la reprise complète du plongeoir avec pour objectif la mise en conformité des garde cops sur la plateforme de 10 m pour les plongeurs de la fédération Française de plongée. D'un point de vue technique, les travaux ont permis le remplacement des masses filtrantes.

Ces travaux ont permis également d'opérer des travaux secondaires mais néanmoins indispensables améliorant le confort des usagers et du personnel avec la reprise de l'ensemble des peintures sur le hall et les vestiaires, de réparer et mettre neuf les équipements de la zone sanitaire ainsi que les casiers de la zone vestiaires, et une réfection de la zone détente du personnel.

- Conservatoire de Montreuil :

Suite à un avis défavorable d'exploitation émis par la commission de sécurité, l'EPT a engagé des études en étroite collaboration avec la Préfecture et la mairie pour remédier à cette situation.

Des mesures compensatoires ont été prises, à savoir, mise en place d'un SSIAP, formation des agents, des travaux ont été menés tel que la remise aux normes des organes de sécurité et le rafraîchissement s du Hall (peinture, relamping)

- Bibliothèque Robert Desnos à Montreuil : première tranche de travaux de la rénovation complète de la bibliothèque. Sur la base d'un scénario d'aménagement complet, les travaux 2018 concernent :

- l'aménagement du niveau R+2 avec la création d'un étage « administration »
 - la mise en place d'un ascenseur PMR,
 - la réfection des sanitaires RDC et R+1,
 - la mise en œuvre d'une CTA double flux pour la ventilation des locaux.
 - le remplacement du système de sécurité incendie.
- Bibliothèque François Mitterrand au Pré Saint-Gervais : réalisation de la 4^{ème} et dernière tranche permettant de terminer la rénovation - mise en conformité de ce site. Les travaux ont concerné le RDC et R+1 avec :
 - la complète rénovation des intérieurs avec de nouvelles fonctionnalités (création d'un espace média, d'un bureau collectif pour les bibliothécaires)
 - remplacement de l'ensemble du mobilier,
 - la mise en accessibilité des accès PMR – sanitaires accessibles, rampe extérieure remodelée et création d'un EPMPR pour la desserte des différents niveaux.
 - l'isolation thermique de la construction

Des opérations techniques, d'amélioration d'accueil des agents et du public ont été menées sur l'ensemble du territoire. Opérations indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble des équipements :

Bagnolet

- Conservatoire Pablo Neruda : Les travaux de réaménagement ont été réalisés en rez-de-dalle afin de regrouper les administrations des conservatoires de danse et de musique.
- Piscine Les Malassis :
 - Mise en sécurité du site avec la réfection du garde-corps du solarium et le remplacement complet des portes vitrées du sas d'entrée.
 - Réfection des branchements d'arrivée d'eau potable.

Bondy

- Ciné Malraux : la dernière phase de désamiantage a été réalisée
- Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy : réalisation de l'aménagement d'un local de stockage pour les instruments en mezzanine.
- Piscine Michel Beaufort : réfection de la façade secondaire suite à un incendie sur la voie public.

Noisy-le-Sec

- Piscine Edouard Herriot :
 - Remise aux normes de la toiture avec la création d'un accès sécurisé et la réfection de l'étanchéité sur la zone administration et gardien.
 - Amélioration du confort des agents et du public avec la création d'une ventilation au sein des locaux du personnel et de la réfection complète du sanitaire PMR à l'accueil.

Pantin

- Bibliothèque Elsa Triolet :
Mise en conformité de l'accessibilité de l'établissement avec la mise en place d'un ascenseur afin de

permettre l'accès aux personnes en situation de handicap aux différents espaces de la bibliothèque.

- Maison de Justice et du droit :

Amélioration du confort des usagers et du personnel avec le rafraîchissement des locaux au rez-de-chaussée.

- Bassin Maurice Bacquet :

- Réfection du système de filtration.
- Remise en état complet de la zone douche et pédiluve avec retrait de la résine par carrelage sur sol et mur.

Le Pré Saint-Gervais

- Piscine Fernand Blanluet :

- Remplacement d'une partie de la motorisation sur la toiture mobile.
- Sécurisation du site avec la réfection de la clôture limitant la zone public de la zone technique.

DONNEES CHIFFREES

- 82 500 m² à entretenir répartis sur une cinquantaine d'équipements, dont 12 piscines, 7 bibliothèques, 8 conservatoires et maisons de musique, 6 cinémas, 2 maisons de l'emploi, l'hôtel Quadrium, les 2 unités territoriales et les deux déchetteries.
- Le montant des dépenses réalisées en autorisations de programme s'élève à 4 663 996 € TTC.
- Le montant du coût du gros entretien et renouvellement des bâtiments s'élève à 4 575 000 € TTC
- Le montant du coût de fonctionnement pour l'entretien des bâtiments s'élève à 4 643 000 € TTC répartis comme suit :
 - 1 241 000 € pour la maintenance et le dépannage des installations techniques (chauffage, électricité, ascenseurs...)
 - 3 402 000 € pour la gestion des fluides dont le budget est constant depuis 2012 malgré les augmentations tarifaire et en ajoutant les bâtiments livrés. Cet équilibre budgétaire est possible grâce à des travaux d'amélioration énergétique des bâtiments (isolation, réfection des toitures, remplacement de systèmes de chauffage énergivores par des équipements performants), construction des nouveaux bâtiments selon les dernières normes énergétiques en vigueur.

La plus value territoriale

Cette année en voyant la livraison de deux équipements prestigieux a permis de concrétiser le fruit d'un portage de projets initiés depuis 10 ans par les villes et repris par Est Ensemble. Cette politique ambitieuse culturelle et sportive continue en se concentrant aujourd'hui sur de nouveaux projets, dont les études opérationnelles ont été commencées en 2018.

Le programme de rénovation des équipements existants en site occupé permet tout en maintenant l'accueil du public pendant les travaux, d'améliorer le patrimoine, notamment sur les aspects de sobriété énergétique mais aussi sur les fonctionnalités offertes aux usagers.

Moyens généraux

La mission principale de la DMG consiste à fournir à l'ensemble des services opérationnels les moyens courants leur permettant de réaliser leurs missions, en assurant le caractère homogène des prestations (qualité, répartition) et la meilleure optimisation possible du rapport coût/qualité de la prestation.

Dans ce cadre, la DMG met en place les prestations communes à tous les services, assure la fourniture de produits ou équipements, ou donne aux services le cadre et les outils juridiques leur permettant d'utiliser des prestations en fonction de leurs besoins.

Orientations 2016-2020

- Se doter des moyens de répondre aux demandes exprimées par les services, couvrant tous les besoins liés au fonctionnement courant permettant d'exercer leur activité :
 - en fournissant les conditions matérielles de fonctionnement courant (fourniture directe de matériel et de prestations)
 - en permettant une circulation des agents et des flux entre les différentes entités de l'EPTEE
 - en donnant les moyens aux services de pourvoir aux besoins spécifiques à leur activité.
- Optimiser les moyens de fonctionnement pour garantir le niveau de service, une qualité constante incluant la continuité de fonctionnement, garantir l'adaptabilité des moyens employés pour répondre aux exigences économiques de réduction des coûts, aux orientations politiques de minimisation des impacts écologiques et de prise en compte de la dimension sociale.

Principales réalisations / projets 2018

Dans le cadre de sa mission première, permettre aux services de fonctionner au quotidien, la DMG décline les grandes orientations politiques de la collectivité dans ses actions quotidiennes.

Doter les services des moyens nécessaires à leur activité

En 2018, la DMG a été mobilisée sur plusieurs opérations de natures différentes.

- L'aménagement des espaces de travail dans plusieurs équipements, en particulier :
 - Le chalet du Bois de Bondy : inauguré dans l'été, le chalet du Bois de Bondy abrite les gardes du parc. La DMG a équipé le chalet (mobilier, petit électroménager), et mis en place les prestations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement au bénéfice des agents comme du public (nettoyage sanitaire).
 - Au sein de l'hôtel du Territoire, le projet de réaménagement des locaux a entraîné une mission de remise à jour complète des plans des locaux par un géomètre spécialisé. La DMG a ensuite aménagé la salle de travail destinée aux élus située dans la salle du Bureau territorial.
- Au-delà de la prise en charge de ces nouveaux locaux, la DMG a assuré les nombreuses opérations de déménagement liées aux travaux dans plusieurs équipements.
 - L'opération la plus importante a été celle de la Bibliothèque du Pré Saint-Gervais, entièrement débarrassée de ses meubles et livres dans une première phase de travaux (1^{er} niveau), puis de

nouveau déménagée pour la deuxième phase des travaux (2^{ème} niveau), avant la remise en place finale de l'ensemble dans les locaux rénovés.

- L'ensemble des autres déménagements a touché près d'une dizaine d'équipements différents, avec souvent un phasage en deux temps obligeant à stocker un volume conséquent de meubles et livres au Quadrium pendant les travaux.
- En 2018, la DMG a réuni les conditions matérielles nécessaires à la mise en œuvre du projet de consultation itinérante « Parlons ensemble ». En lien avec les services chargés du projet, la DMG s'est chargée de la livraison d'un camion podium, aménagé à dessein, entièrement habillé, équipé et prêt à l'usage.
- L'année 2018 a été marquée par l'organisation des élections professionnelles. A cette occasion, la DMG en lien avec le pôle Vie au travail de la DRH, a contribué à l'installation de tout le matériel de vote et à la prise en charge du vote par correspondance avec la Poste, ainsi qu'à la restauration des agents en charge de tenir les bureaux de vote.

Améliorer les conditions de travail des agents et le service aux usagers

En matière de déplacements, l'objectif d'une réduction des émissions polluantes s'est traduit par un plan d'acquisition de véhicules électriques inscrit au PPI.

Après l'acquisition d'un véhicule utilitaire en 2017, la DMG a poursuivi la mise en œuvre du plan d'acquisition en 2018 : le pool de véhicules a bénéficié de la commande de 3 Zoé (livrables en 2019), et la commande d'un véhicule électrique destiné plus spécifiquement à répondre aux nouveaux besoins de la DEEU suite à l'intégration des agents des parcs de Bondy a été effectuée.

En matière de conditions de travail, les prestations de ménage ont été mises en place en avril dans le cadre des nouveaux marchés, avec une économie d'échelle non négligeable.

De même, les prestations de sécurité ont fait l'objet d'un nouveau marché, découpé en lots plus spécialisés que le marché précédent. Ainsi, les équipements nautiques bénéficient-ils désormais d'un lot particulier. Après un démarrage difficile durant l'été, qui a mené à une résiliation précoce de ce lot, le cahier des charges a été renforcé pour mettre plus en avant les spécificités de ces prestations dans un milieu tel que les piscines, et le nouveau titulaire répond de manière tout à fait appropriée à ces exigences, dans un contexte de forte augmentation du volume de prestations dans les équipements nautiques en été (0,5 M€ en 2018).

En matière de santé au travail, la DMG met en œuvre le plan « Canicule » : en 2018, elle a complété l'équipement en fontaines à eau des sites non dotés et a fourni les équipements en moyens de ventilations mobiles (près d'une centaine de ventilateurs). En parallèle, elle a assuré la livraison de bouteilles d'eau en grande quantité lors des fortes chaleurs.

Enfin, l'action de la DMG pour améliorer des conditions de travail des agents (et des usagers) s'est traduite par l'installation de mobilier neuf dans une quinzaine d'équipements, bibliothèques, piscines ou cinémas. Cette attention aux conditions de travail passe aussi par l'équipement des lieux de convivialité et de restauration du personnel, ou le renouvellement des appareils : lave-linge des piscines, réfrigérateurs, fours micro-ondes, et de nombreuses cafetières et bouilloires dans plus de 15 sites.

Ressources humaines

En 2018, la DRH de l'EPT a poursuivi son intervention au quotidien au service des agents.

Le pôle carrière paie a mis en place le transfert des agents de la Médiathèque Roger Gouhier de Noisy-le-Sec et le cinéma Le Méliès de Montreuil sur 2018 et a préparé les transferts 2019 des éco gardes du Parc de Bondy.

La gestion quotidienne du pôle s'est traduite par l'établissement de 3296 arrêtés, 3301 contrats et 218 courriers.

L'activité du pôle vie au travail a été marquée par l'organisation des élections professionnelles du 8 décembre 2018, avec l'établissement d'un protocole d'organisation en lien avec les organisations syndicales.

Dans le cadre du dialogue social, des groupes de travail se sont réunis sur les thématiques suivantes : télétravail, chantiers RH, élections professionnelles, document unique. Le comité technique s'est réuni 5 fois avec 38 points inscrits à l'ordre du jour. Le CHSCT s'est quant à lui réuni 3 fois et a examiné 16 points. Deux visites sur site du CHSCT ont eu lieu au centre nautique Jacques Brel de Bobigny, et au conservatoire de Montreuil.

Il a été mis en place l'expérimentation du télétravail avec 25 bénéficiaires volontaires après l'établissement d'une charte et d'un guide du télétravail fixant les conditions d'accès et d'exercice.

Sur le volet santé au travail, 492 consultations médicales et 175 entretiens infirmiers ont été organisés en lien avec le service de médecine professionnelle du CIG. 47 expertises médicales ont été diligentées suite à accidents de travail.

Sur le volet prévention des risques professionnels, outre les réunions du CHSCT, le pôle vie au travail a accompagné des situations individuelles de maintien dans l'emploi et de prévention des risques psychosociaux en lien avec l'assistante sociale du travail et la médecine de prévention. 35 journées d'actions en milieu de travail avec le service de médecine préventive ont été réalisées et 12 aménagements de poste de travail ont été mis en place. L'action en matière de maintien dans l'emploi a permis de diminuer la contribution FIPHFP de 72 000 euros.

Sur le volet action sociale, l'EPT a continué à développer son offre de restauration sur le territoire en signant 33 nouvelles conventions avec des restaurateurs. L'année 2018 a permis d'augmenter le nombre d'agents bénéficiant de la participation employeur à la protection sociale complémentaire (adhésion mutuelle et prévoyance) à plus de 600 agents couverts.

Le pôle emploi compétences a assuré le recrutement de 217 agents en 2018. Parmi eux figurent 7 apprentis accueillis dans différentes directions : sports, DEAI, MSCT. Par ailleurs, l'opération Jobs d'été reconduite à nouveau cette année a permis de doter les directions des sports et de la culture ainsi que de la DPVD de 68 mois de travail pendant les mois de juillet et août. Cette opération a eu lieu dans une version renouvelée et plus structurée, incluant une soirée de lancement, une préparation des candidats à la rédaction de CV et à la préparation d'entretien au sein des MDE du territoire, avant la sélection en « job dating » au mois de mai.

Côté formation, l'année a été marquée par la préparation des concours et examens professionnels dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique (AEA), bientôt suivie par celle aux concours de professeurs d'enseignement artistique (PEA). Sujet d'importance lorsque l'on connaît l'importance des métiers de ces cadres d'emploi à Est Ensemble - 370 postes - et la fréquence moindre d'organisation de ces concours. Une préparation a donc été organisée en interne, conjointement entre la direction de la culture et la DRH avec l'aide d'un prestataire extérieur afin de préparer tous les agents le souhaitant aux concours et examens du cadre d'emplois des AEA pendant l'année 2018. L'opération a été reconduite en 2019 pour le concours de PEA.

L'année 2018 a également été consacrée à la mise en place du plan de formation managériale, déclinaison du travail réalisé sur la charte « travailler ensemble, partager nos valeurs et nos pratiques managériales » avec la mise en place d'une matinée de lancement suivie de sessions de formation à l'attention de l'ensemble des presque 170 encadrants de la collectivité en lien avec le CNFPT. Objectif : partager une vision commune du management et des pratiques managériales. Ces formations seront poursuivies sur 2019 dans le cadre de formations actions et de formations par typologie d'encadrants.

Enfin, le CNFPT reste le premier prestataire de formations des agents d'Est Ensemble avec 643 jours de formation suivis en 2018 dont 281 jours de préparation aux concours.

Systemes d'information

Est Ensemble est dotée depuis 2017 d'une Direction des Systemes d'Information pour accompagner ses projets et ses utilisateurs.

Les objectifs qui lui sont assignés se déclinent principalement autour de trois axes :

La centralisation de la stratégie numérique

Elle doit prendre en compte aussi bien les projets du territoire, que ceux des Villes membres tout en gardant constamment les préoccupations et les besoins de l'utilisateur au cœur des solutions déclinées. Les actions qui en découlent permettent aux directions opérationnelles et supports d'être plus agiles dans l'exercice de leurs missions.

Quelques actions entreprises en 2018 à ce titre :

Poursuite du déploiement du réseau territorial de fibres optiques, destiné à relier l'ensemble des bâtiments gérés par Est Ensemble au siège du Territoire.

Cette infrastructure garantit à tous les agents l'accès à un système d'information performant, homogène et sécurisé.

Réalisations notables :

- Noisy-le-Sec : Médiathèque et Ludothèque
- Le Pré Saint-Gervais : Bibliothèque et Ecole de musique.

Acquisition d'un logiciel unique de gestion des bibliothèques qui équipera tous les établissements territoriaux, favorisant ainsi leur fonctionnement en réseau. Ce remplacement de logiciel est la première étape vers la mise en place d'une offre de service unifiée.

Romainville et Bagnolet n'ont pas confié leur compétence de lecture publique à l'EPT mais, désireuses de disposer d'un outil informatique moderne et performant, elles ont néanmoins souhaité profiter de la consultation d'achat pour leurs besoins propres. Un groupement de commande *ad hoc* a donc été constitué et animé par Est Ensemble.

Menée d'une étude en vue de la mise en place d'un système d'information géographique à l'échelle du territoire ayant pour objectif le partage d'un outil et de données stratégiques urbaines, mutualisés à l'échelle territoriale.

Menée d'une étude ayant pour objet l'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement destiné à la mise en place ou la modernisation de la vidéo-protection des 12 piscines de compétence territoriale.

Participation à plusieurs initiatives stratégiques de portée locale, départementale voire régionale dans le domaine de l'aménagement et de l'innovation numérique. On relèvera notamment :

- ateliers portant sur l'opportunité de créer un cloud communautaire sur le territoire régional. (Portage Sipperec)

- collaboration au schéma directeur d'aménagement numérique départemental (SDAN 93)
- participations à plusieurs rencontres organisées par la Région et la MGP, dans le domaine de l'usage de la donnée notamment.

Poursuite du dialogue entre la DSI d'Est Ensemble et celles des Villes membres afin d'identifier les problématiques et les projets pouvant être traités en commun pour plus d'efficacité et d'économie.

Rencontres de start-ups locales afin que d'éventuelles synergies puissent être identifiées et émerger.

L'expertise des fonctions informatiques et télécommunication

La DSI assure le bon fonctionnement, l'intégrité et la sécurité de l'ensemble des matériels informatiques, des logiciels, des moyens de télécommunication de l'établissement.

Elle assume également la sécurité des données de ces utilisateurs et veille à la bonne coordination des différents prestataires, au bon respect de la réglementation en vigueur. Enfin, elle veille à l'interopérabilité de l'ensemble de ces outils qui sont utilisés au quotidien, par plus de 1300 agents depuis 45 sites répartis sur l'ensemble du Territoire.

Pour mémoire, en 2017, d'importants investissements ont été réalisés par Est Ensemble pour mettre à niveau l'ensemble de son infrastructure informatique vers les derniers standards actuellement en vigueur. L'année 2018 a vu ses investissements complétés et consolidés, mais les principales actions ont porté sur l'optimisation et le management des compétences internes capables de les exploiter.

L'accompagnement des directions opérationnelles, l'amélioration de l'accueil des usagers et des conditions de travail des agents.

La DSI est un partenaire privilégié des directions qu'elle accompagne au gré d'interventions ponctuelles mais également en mode projet.

La création en 2018 d'un centre de services à destination des utilisateurs vise à l'atteinte de ces objectifs. Ses horaires étendus en journée et la polyvalence de ses techniciens a permis la prise en charge d'un grand nombre de problématiques jusqu'alors difficilement adressées, tel l'accompagnement technique des opérations de déménagements liés à la réorganisation des espaces de travail du siège de l'EPT.

2018 a vu dans les services le remplacement des imprimantes multifonctions installés sur l'ensemble des équipements de compétence territoriale. Les 64 nouvelles machines réparties sur près de 50 sites sont désormais dotées d'un système d'impression sécurisé, économique et écologique.

En outre, une centaine de postes de travail ont été remplacés, notamment à l'hôtel de territoire, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Enfin, d'importants investissements matériels ont également été réalisés au sein des équipements recevant du public. A titre d'exemple, on peut retenir :

- Bibliothèque des Lilas : remplacement de l'intégralité du parc informatique (20 postes).
- Bibliothèque de Montreuil : remplacement des postes destinés au public (30 postes) et d'une partie des postes professionnels (10 postes).
- Bibliothèque du Pré Saint-Gervais : renouvellement du parc informatique dans le cadre des travaux de rénovation (15 postes). Modernisation des modalités d'emprunt des documents par le biais d'une technologie sans fil (RFID). Création d'un espace public numérique d'une dizaine de postes. Passage à la téléphonie sur IP.
- Pavillon des Arts de Pantin : mise en place de 8 stations de travail graphiques destinées aux ateliers multimédias.

Communication

Faciliter l'accès de tous au service public, favoriser la visibilité de l'institution, contribuer à l'attractivité du territoire : telles ont continué d'être les lignes directrices de la communication d'Est Ensemble en 2018.

En 2018, la communication d'Est Ensemble a poursuivi ses efforts pour rendre les services et les messages délivrés par l'institution accessibles au plus grand nombre, au sein du territoire et au-delà. Cela s'est notamment traduit par une attention constante portée à la fois à la qualité des contenus (sur la forme comme sur le fond) et sur les dispositifs de diffusion.

Sur le digital, où les technologies permettent de mesurer précisément l'impact, les progressions d'audiences ont été au rendez-vous :

- + 30% de pages vues et + 46% de visiteurs uniques sur le site est-ensemble.fr (à noter : la consultation sur mobile, même si en progression, demeure minoritaire en 2018)
- + 7% de vues et +38% de fans sur la page Facebook de l'institution.

Les principales expressions thématiques de l'EPT au cours de l'année ont concerné les secteurs et sujets suivants.

Aménagement et transports : une marque d'accompagnement des concertations, « Parlons ensemble », a été élaborée à l'occasion du lancement du projet d'élaboration du PLUi, et s'est appliquée ensuite à de nombreux supports dans ce cadre, et au-delà (ex. : îlot Danton au Pré Saint-Gervais, balade exploratoire au Pont de Bondy...). Autre projet marquant de l'année : l'identité graphique du « Parc des Hauteurs » a vu le jour ainsi que différents supports associés : vidéo et document de présentation ainsi que campagne de promotion de la première Grande Rando. Côté transports, l'identité visuelle de la navette de proximité P'tit Bus au Pré Saint-Gervais a été revue puis déployées sur les arrêts. Des dépliants d'informations horaires ont été réalisés, de même que pour le Till'bus aux Lilas.

Culture : quelques-uns des projets phares ont été le lancement du festival de cinéma Repérages (création d'une identité et d'une première campagne), la 2^{ème} saison de l'Université populaire d'Est Ensemble (création d'un site web dédié et d'une newsletter digitale mensuelle), la création de sites web pour des cinémas non encore présents sur la toile (Cin'Hoche à Bagnolet, Ciné Malraux à Bondy), et une nouvelle identité graphique pour le Ciné Malraux.

Déchets : il s'est notamment agi de continuer d'accompagner les effets du nouveau marché de collecte à la suite de la réorganisation de l'automne 2017 (création de dépliant mode d'emploi sur les déchets végétaux, changement des modalités à Pantin...). Les documents d'informations pratiques sur les déchèteries mobiles ont également fait l'objet d'une nouvelle identité graphique. Enfin un plan de communication et une identité ont été créés et mis en œuvre pour promouvoir une nouvelle manifestation : « Le village des écosolutions », pour laquelle une innovation a été expérimentée : le déploiement au sol de « clean-tags » permettant de faire un fléchage éphémère et écologique jusqu'au lieu de l'événement.

Développement économique : de nombreux projets ont fait l'objet d'une valorisation, en particulier en matière événementielle. Parmi eux : la Biennale Émergences, les Journées européennes des métiers d'art, l'exposition d'une classe de collégiens à Pantin, la braderie d'hiver des créateurs, la course Ourcq'eee Run, les manifestations ClashInvestigation et Est'ploration, le salon SIMI.

Emploi et cohésion sociale : une opération innovante auprès des jeunes en recherche d'emploi, « Jeunes d'Est Ensemble en mobilité européenne » (JEEME) a été promue. Un dispositif spécifique a permis d'accompagner le déménagement de la Maison de l'emploi et du Point d'accès au droit de Noisy-le-Sec (fléchage et signalétique). A cette occasion, une vidéo présentant l'offre de service des 3 maisons de l'emploi et une autre présentant celle des 7 points d'accès au droit ont été réalisées.

Environnement et écologie urbaine : un dispositif de communication plus ample que d'ordinaire a accompagné le lancement de la première Fête des parcs, nouvelle manifestation organisée dans le Parc des Beaumonts et le Bois de Bondy. Une nouvelle campagne de recrutement pour le dispositif Familles à énergie positive a donné lieu à la diffusion d'une vidéo en motion design sur les réseaux sociaux et les écrans des cinémas d'Est Ensemble. Cette campagne a permis la participation de près de 130 foyers à ce défi ludique d'économies d'énergie. Dans le même registre mais à destination des foyers modestes en situation de précarité énergétique, une campagne sur le nouveau dispositif « Ensemble pour l'énergie » a été lancée. La marque 'TempO', créée pour donner visibilité et cohérence aux projets d'urbanisme temporaire, a poursuivi son déploiement avec la création d'une signalétique pour les lauréats 2018 à Noisy-le-Sec, Bobigny et Montreuil. Le référentiel aménagement durable a fait l'objet d'une édition qualitative afin de renforcer sa crédibilité auprès des parties prenantes de l'aménagement sur le territoire.

Habitat : de nombreux supports ont continué d'accompagner les dispositifs de lutte contre l'habitat insalubre et dégradé et de renouvellement urbain (ex. : théâtre-forum sur le PDS de la Bruyère à Bondy, démolitions à Pantin, réunions publiques du NPNRU La Noue – Malassis à Bagnolet et Montreuil, présentation du dispositif POPAC à Bobigny...).

Sport : un effort particulier de communication a porté sur les dispositifs d'apprentissage de la natation, un des axes forts de la politique sportive menée par Est Ensemble, que ce soit la communication sur les Défis de l'école de natation ou la plaquette de présentation du dispositif « Je nage donc je suis ». La multiplication des dispositifs d'animation événementiels dans les équipements (*Ciné piscine, Halloween à la piscine, Noël à la piscine*) a également été relayée par des créations graphiques originales.